

SOMMAIRE

Avant-propos	2
Remerciements	3
Summary (résumé pour le lecteur anglophone)	4
Introduction	7
Première partie : Fondements théoriques du NEPAD	9
Chapitre 1: Le NEPAD : un cadre stratégique de mobilisation des investissements pour le développement des pays africains	9
A. Lien entre investissement, croissance et développement	9
1. Les déterminants de l'investissement	9
2. Lien entre investissement et croissance économique	12
3. Lien entre croissance économique et développement	14
B. Le programme du NEPAD et son financement	15
1. Le programme d'action du NEPAD	15
2. Le financement du NEPAD	18
3. La place du NEPAD dans les théories de la croissance économique	19
Chapitre 2 : Le NEPAD et quelques autres initiatives de développement en Afrique	20
A. Bref historique des plans de développement des pays africains	20
1. Le plan d'action de LAGOS et les programmes d'ajustement structurel (1980 à 2000)	20
2. Les programmes de réduction de la pauvreté (2000 à)	23
3. L'analyse succincte de la crise des économies africaines	25
B. Le NEPAD par rapport aux initiatives de développement passées ou en cours	26
1. Les atouts majeurs et les aspects novateurs du NEPAD	26
2. Le NEPAD et les freins aux IDE en Afrique	27
3. Le NEPAD et l'allègement de la dette de l'Afrique	28
Deuxième partie : Limites institutionnelles et facteurs de réussite du NEPAD	29
Chapitre 3 : Les limites institutionnelles et stratégiques du NEPAD	29
A. Les limites institutionnelles	29
1. Limites et facteurs de blocage politiques	29
2. Limites et facteurs de blocage administratif et technique	29
B. Les limites stratégiques	30
1. Du programme d'action	30
2. Du financement	32
Chapitre 4 : Les facteurs de mise en œuvre et de réussite du NEPAD	36
A. Stratégies et actions nationales	36
1. La Bonne Gouvernance dans la pratique	36
2. Des politiques macroéconomiques saines	39
3. Le développement du secteur privé	41
B. Stratégies et actions sous-regionales et continentales	42
1. L'intégration économique effective	42
2. La gestion effective des conflits	44
3. Un partenariat mondial équitable	45
Conclusion et recommandations	46
Sigles et abréviations	
Bibliographie	
Annexes	

AVANT-PROPOS

Ce papier est un mémoire professionnel réalisé à la suite de la formation en gestion de la politique économique organisée par l'Université de Cocody d'Abidjan avec l'appui financier de African Capacity Building Foundation (A.C.B.F) et de World Bank Institute (W.B.I).

L'étude est organisée en quatre chapitres et traite de la mise en œuvre du New Partnership for Africa's Development –NEPAD-, que l'Afrique vient d'adopter comme son nouveau plan de développement économique et social.

Avec la naissance, en 2001, du NEPAD qui a suscité et continu d'alimenter deux clivages au sein des peuples africains, l'enthousiasme et le scepticisme, on est tenté de se demander si le développement de l'Afrique n'est pas un éternel recommencement.

Au regard des théories de la croissance économique et du développement, des expériences menées ou que mènent d'autres pays sur d'autres continents et des réalités actuelles de l'Afrique, est-ce que le NEPAD est un plan de développement cohérent, pertinence et soutenable pouvant permettre enfin de trouver une solution durable aux problèmes de paix, de sécurité et de la bonne gestion des affaires publiques dans les pays africains ? Est-ce qu'avec le NEPAD l'Afrique pourra éradiquer l'extrême pauvreté et les diverses pandémies qui déciment des millions de vies humaines ? Quels sont les facteurs d'échec, de blocage ou de réussite probable de cette nouvelle initiative que l'Afrique vient d'afficher à la face du monde ? Ce sont là, les principales préoccupations abordées par la présente étude.

Les opinions exprimées n'engagent que l'auteur et ne sauraient être nécessairement celles de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique –CEA-, institution d'accueil du stage, ou de la Direction du Programme GPE de l'Université de Cocody-Abidjan.

Addis-Abeba, avril 2003

Félix C. R. AGBAKOU

REMERCIEMENTS

Je reconnais devoir énormément à toutes les personnes qui, de près ou de loin, m'ont soutenu de diverses manières.

Grâce à la bonté et à la miséricorde de l'Eternel Dieu Tout-Puissant, elles recevront plus qu'elles en ont donné.

Summary

This thesis was written within the framework of a training in *Economic Policy Management* at the University of Cocody-Abidjan and was sponsored by the African Capacity Building Foundation (ACBF) and the World Bank Institute (WBI).

There are four chapters that deal with the implementation of the New Partnership for Africa's Development (NEPAD), which is Africa's new economic and social development framework.

The study aims at analyzing the consistence, the rightness and the sustainability of the NEPAD using of economic growth and development theories as well as the various situations, which have been experienced so far in different countries.

Thus, chapter 1 analyses the NEPAD as a strategic framework for mobilizing investment for Africa's development. The links between investment, growth and development are shown through the following theories:

- Concerning the *determinants of investment* we have relied on the works of J. M. Keynes (1936), I. Fisher, F. de Modigliani (1954) and M. Friedman (1957).
- As for the *links between investment and growth*, we have used the theories of Clark (1917), Cobb-Douglas (1927), Koyck (1954), Harrod and Domar (1956), Solow (1956), Kaldor (1957), Arrow (1962), Shell (1966), Romer (1986), Lucas (1986), Barro (1990) and Coe and Helpman (1995).

The conclusion is that capital, labor and technical progress do create growth and the more capital, labor and technical progress the more sustained and self-maintained growth on the long run.

After this theoretical work we have analyzed NEPAD's plan of action and financing strategies. NEPAD's great emphasis on massive human and physical capital accumulation is pertinent and sustainable. But the strategies outlined in the document in order to achieving the objectives are neither consistent nor realistic.

Chapter 2 compares NEPAD with different development initiatives from the past and today ranging from the *Lagos Plan of Action* of 1980 and the *Structural Adjustment Programs* to the *Poverty Reduction Strategy Papers* in 2000. This chapter explains the causes and consequences of the failure of these different development initiatives. The chapter ends by a positive note by highlighting NEPAD's assets and innovative aspects. It shows that NEPAD has been launched in a different political and economic environment compared to past initiatives. Besides, NEPAD has received strong support from the international community such as the G-8, UNDP etc.

Chapter 3 highlights NEPAD's institutional and strategic limits. Political, administrative and technical constraints that can cause NEPAD's failure have been identified.

Chapter 4 identifies the ways to enabling NEPAD's implementation and likely success.

Finally, one has to keep in mind that NEPAD identifies the major causes and consequences of Africa's underdevelopment and marginalization. It highlights the prerequisites to development and puts great emphasis on massive human and physical capital accumulation that can enable Africa to take off. Moreover, NEPAD urges a new partnership between Africa and the developed world. It is about a partnership in which Africa could work out and implement its own and appropriate policies, secure, peace and people's safety, facilitate trade flows and enable good governance according to

international standards. Developed countries could provide more resources through assistance, debt relief, trade and investment and could respect common interests and obligations.

But there is still no unanimous ownership of the initiative neither from African leaders nor from the people. Some elements in NEPAD's technical paper are not realistic and cannot be achieved. And it is unlikely that the developed countries will provide the expected resources and will stand by the principles of the partnership. Therefore, the NEPAD needs more in-depth and thorough analysis in order to be a real social and economic development plan for Africa.

Africa's experience has not been satisfactory for the last 40 years of speeches, declarations of intention, various conflicts and financing of the development through foreign assistance. NEPAD should be an opportunity for Africa to show to the face of the world that it can achieve the *African miracle*. By failing to do so Africa will once again delay development and keep on taking the road leading to chaos.

About the developed countries, which heavily dominate the others, if they realize that pandemics such as HIV/AIDS and terrorism do not know any borders, it is in their interest to **stand by the agreements** they have made individually or collectively in order to meet the objectives of international development. Nelson Mandela reckons that the safety of ones is unsafe for others.

Recommendations

Extreme poverty, pandemics, corruption, capital flights, high and uncontrolled demography, landlocked countries, shallow domestic markets, various and frequent conflicts, economic marginalization etc. characterize Africa's chaos. The following recommendations can be a solution to eradicating the chaos only if they are actually implemented within a given period of time:

Primary recommendations

This study urges African leaders to:

- i) Relocate all their foreign assets in African banks: it is the best remedy for peace and stability on the continent;
- ii) Enroll their children in African schools and universities: it is the best way of improving the quality of education and training in Africa;
- iii) Buy African goods: it is the best way of increasing production, thus African growth.

We can also mention other recommendations alongside the above ones. But if the latter were actually implemented, they would create a systematic change in mental and social structures, enable the citizens to adopt development friendly behaviors. It would also force developed countries to change their strategies towards Africa.

Secondary recommendations

There are numerous secondary recommendations, which differ depending on the regions' particularities. But the most important and common ones are the following:

- iv) Compulsory accountability regardless of the institution and the positions: it is the best way for transparency and rationalization of public management;
- v) Establishment of an efficient, transparent and fair judiciary system: it is a way to eradicating impunity, corruption and to bringing back investors' confidence as well as the right fulfillment of commercial and industrial contracts;

- vi) Establishment of a monetary, economic and political union on the medium term in the 5 African sub-regions: it is a way conducive to sub-regional and continental development;
- vii) Obtaining, through pressure if necessary, better exposure in international institutions (WHO, WTO, FAO, UNCTAD, UN, UNIDO etc.) according to the “one country one vote” principle. To do so one has to fight the lack of human resources. it is a the best way against Africa’s marginalization.

Specific recommendations for the implementing committee

A rush for foreign capitals and investment will only worsen the situation, which African countries are facing. Moreover, development is more about competition between countries. Therefore it is better to focus on the consolidation of the South/South cooperation and to encourage African countries to be responsible of their destiny instead of counting on others. This is why the implementing committee should :

- viii) Review the strategies for attracting foreign direct investment and the modalities for financing these very strategies;
- ix) Find the operational modalities to run the implementing sub-committee for peace and stability;
- x) Mobilize the support of Africa’s people in order to achieve the challenging goals of the implementing committee.

INTRODUCTION

Avoir des populations épanouies, bien formées ayant une espérance de vie convenable et exercer une libre et pleine souveraineté sur leurs peuples et leurs ressources naturelles, sont, entre autres, ce pourquoi les pays africains ont mené des luttes acharnées au prix de lourds sacrifices dans les années 60 pour accéder à leur indépendance.

Quarante ans après, comment est la vie de l'africain d'aujourd'hui par rapport à celle de l'africain d'hier d'une part, et par rapport à celle d'autres peuples d'autres continents d'autre part ?

La présente étude ne peut répondre à cette question. Mais, les statistiques sont légion et prouvent que près de la moitié des africains vit dans l'extrême pauvreté, l'Afrique est la demeure préférée de toutes les infections et maladies endémiques qui tuent et handicapent des millions de vies humaines. Les africains passent leur temps à se chercher et se rechercher, à acheter les armes des autres pour se tuer, à construire, détruire et reconstruire, ils dépendent éternellement de l'aide des autres et ne savent pas quand ils vont finir de payer leurs dettes. Depuis 1975, l'Afrique a l'espérance de vie la plus basse au monde et les projections de 2010, la maintiennent dans cette position¹. Dans les transactions internationales, l'Afrique est presque absente, de 3.1% du commerce mondial en 1970, la part de l'Afrique n'était que de 1.8% en 2001².

Et pourtant, l'Afrique est immensément riche malgré les pillages passés et présents de ses ressources par les puissances colonisatrices. Le continent regorge de très nombreuses ressources naturelles : riches et nombreux dépôts de minerais, de pétrole, de diamant et de gaz, etc. ; riches, variées et vastes forêts tropicales ; grandes diversités culturelles et enfin, riches et historiques sites paléontologiques et archéologiques. L'Afrique a formé et forme beaucoup de hauts cadres qui vont servir les autres pays à bon marché. L'épargne des pays africains est déposée dans les autres pays.

A contrario, d'autres pays du monde –en Asie, en Amérique Latine et en Europe- moins riches que les pays africains et dont certains étaient presque au même niveau de développement économique et social que certains pays africains dans les années 60, ont pu réussir leur exploit ou miracle économique et social et sont aujourd'hui des donateurs de l'Afrique. Grâce à leur génie créateur et au changement des structures mentales et sociales, ces pays ont passé le cap de la pauvreté et réussit le bien-être de leurs populations.

Certes, depuis un certain temps, on note aussi en Afrique certains changements positifs. Certains pays ont compris qu'on peut faire des élections sans que les armes ne crépitent et qu'on peut passer le pouvoir à son successeur dès la fin de son mandat. Mais toujours est-il qu'au regard de la rétrospective de certains évènements, on est tenté de conclure que le continent demeure dans un cercle d'éternel recommencement. En effet, après les indépendances de 60, chaque pays a fait cavalier seul en mettant en œuvre des politiques économiques et sociales dictées par son choix. L'expérience n'ayant pas été aussi concluante, ils ont fait recours dans les années 80, à la mise en commun des efforts de développement à travers plusieurs initiatives. Ainsi, du Plan d'Action de Lagos adopté en 1980, en passant par les Programmes d'Ajustement Structurel des années 80 et le traité instituant la Communauté Economique de l'Afrique adopté en 1991, c'est le Document de Stratégies pour la Réduction de la Pauvreté qui est devenu le nouveau paradigme de développement de l'Afrique en 2000.

¹ Cf. annexe 2 et 2 bis pour source et détails.

² Cf. annexe 10, idem.

Mais, comme il n'est pas permis de perdre espoir en l'avenir, l'Afrique vient d'adopter en 2001, un autre plan de développement commun appelé le New Partnership for Africa's Development – NEPAD-

L'objet de la présente étude est de savoir si le continent a pu trouver enfin une issue favorable à son cercle infernal. Ainsi, au regard des théories de la croissance économique et du développement, des expériences menées ou que mènent d'autres pays sur d'autres continents et des réalités actuelles de l'Afrique, est-ce que le NEPAD est un plan de développement cohérent, pertinent et soutenable pouvant permettre enfin de trouver une solution durable aux problèmes de paix, de sécurité et de la bonne gestion des affaires publiques dans les pays africains ? Est-ce qu'avec le NEPAD l'Afrique pourra éradiquer l'extrême pauvreté et les diverses pandémies qui déciment des millions de vies humaines ? C'est à ces préoccupations que répondent les deux premiers chapitres par une approche méthodologique basée sur la littérature existante sur le sujet. Ils essaient d'analyser le document du NEPAD, d'établir un pont entre celui-ci et les initiatives passées pour dégager ce que la nouvelle vision de développement a fondamentalement de différent, réaliste et réalisable par rapport aux initiatives passées ou en cours. Quant aux deux autres chapitres, ils mettent en lumière les insuffisances, les incohérences et les facteurs de blocages imminents du NEPAD puis proposent des solutions pouvant permettre de lever certains goulots d'étranglement et faciliter la mise en œuvre et la réussite probable du NEPAD. Les recommandations formulées devraient, si elles étaient effectivement mises en œuvre, permettre à l'Afrique de ne plus refuser le Développement mais de réaliser cette fois-ci son miracle.

L'auteur ne prétend pas avoir exploré tous les contours et aspects du sujet. Ceux qui sont restés en suspens ou les idées maladroites constituent les points de critiques qui font progresser l'esprit scientifique.

CHAPITRE 1

LE NEPAD : UN CADRE STRATEGIQUE DE MOBILISATION DES INVESTISSEMENTS POUR LE DEVELOPPEMENT DES PAYS AFRICAINS

A. Lien entre investissement, croissance et développement

Pour comprendre comment et pourquoi le NEPAD est un cadre stratégique de mobilisation des investissements pour le développement de l'Afrique, il faut au préalable savoir ce que c'est qu'un investissement, comment l'investissement peut créer, entretenir et soutenir dans le temps la croissance économique au sein d'un pays et permettre à celui-ci de réaliser le bien-être de ses populations ; objectif ultime de tout développement.

1. Les déterminants de l'investissement

a. Définition et différents types d'investissement

Dans le contexte de la production des biens et services et au sens macroéconomique du terme, l'investissement est toute opération donnant lieu à la création du capital nouveau dans l'économie. Mais, du point de vue monétaire, l'investissement est la transformation de l'épargne en flux réel.

S'agissant des types d'investissement, en considérant la provenance des ressources, on distingue les investissements domestiques et les investissements étrangers. Contrairement aux premiers, les derniers sont réalisés par les unités économiques non-résidentes. Ils existent sous plusieurs formes mais les plus importants sont les Investissements Directs Etrangers –IDE-. Ce sont «des investissements effectués dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise exerçant ses activités sur le territoire autre que celui de l'investisseur, le but de ce dernier est d'avoir un pouvoir de décision effectif dans la gestion de l'entreprise »³.

Suivant la nature des investissements, on en distingue trois sortes :

- **les investissements fixes** qui comprennent tous les équipements qu'utilisent les entreprises pour produire les biens et services -terrains, bâtiments, ordinateurs, grues, usines, routes,...- ;
- **les investissements en stock** qui comprennent l'ensemble des biens et services entrant dans le processus de production ou issus de celui-ci -matières et fournitures premières, produits semi-finis, encours de service ou de produit, produits finis,...- ;
- **les investissements résidentiels** qui représentent l'ensemble du foncier bâti servant pour l'habitation, le commerce et l'industrie.

Enfin, du point de vue matière, on distingue l'investissement en capital physique -ponts et chaussées, centrales thermiques,...- et l'investissement en capital humain -recherche et développement, amélioration de la qualité de l'éducation,...-.

b. Les déterminants de l'investissement

La production de biens et services dans un pays fait intervenir les trois principaux agents que sont :
- les ménages, dont la fonction principale est la consommation (C) ; ils fournissent aux entreprises la force de travail ;

³ L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques, -OCDE- (2002), Tendances et évolution récente de l'investissement direct étranger, encadré 1, p.6.

- les entreprises, dont la fonction principale est la production (**Y**) ; elles payent des impôts et taxes à l'Etat ;
- l'Etat, dont la fonction principale est la collecte des impôts et taxes auprès des entreprises et des ménages pour la réalisation des dépenses publiques (**G**).

Entre ces trois agents, existent les intermédiaires financiers qui collectent l'épargne et les mettent à la disposition des entreprises pour la réalisation des investissements (**I**).

En considérant d'abord que le pays concerné est un petit pays et qu'il n'entretient aucune relation avec le reste du monde, l'ensemble des biens et services produits –ressources- ou consommés – emplois- par toute l'économie au cours d'une période donnée est son Produit Intérieur Brut noté PIB ou **Y** et s'écrit : $Y = C + I + G$ (1)

De (1) on tire $I = Y - (C + G)$

Le membre de droite représente l'excédent du revenu sur la dépense totale: c'est l'épargne nationale. On déduit que théoriquement l'épargne correspond à l'investissement. En conséquence, plus grand est le niveau de l'épargne, plus grand est celui de l'investissement.

Mais qu'est-ce qui détermine le niveau de l'épargne ? ou sur quoi les ménages se fondent pour répartir leur revenu entre l'épargne et la consommation ? La réponse à cette question fait intervenir les outils microéconomiques en analyse macroéconomique : la théorie du comportement du consommateur. A ce sujet, existent plusieurs théories. Parmi elles, faisons recours aux travaux de John M. Keynes, Irving Fisher, Franco Modigliani et de Milton Friedman (cités par Mankiw 2001).

Dans sa théorie générale de 1936, après la grande crise de 1929, Keynes postule qu'en prenant leur revenu, les ménages déterminent d'abord la part de la consommation puis affectent le reste « le résidu » à l'épargne. La part affectée à la consommation n'est nullement influencée par le taux d'intérêt. De plus, il soutient que les gens sont portés à augmenter leur consommation lorsque leur revenu augmente mais moins que proportionnellement à l'augmentation du revenu.

Les travaux de Irving Fisher, qui prennent en compte le présent et le futur, remettent en cause la théorie de Keynes. Il démontre que les ménages fondent leur décision de consommer ou d'épargner sur leur contrainte budgétaire intertemporelle qui représente les ressources totales à consacrer à la consommation d'aujourd'hui et de demain. Le consommateur rationnel, pour opérer un choix optimal, fonde sa décision sur les deux variables que sont : le taux d'inflation (π) qui est une perte de pouvoir d'achat et le taux d'intérêt réel (r) qui rémunère l'argent placé.

Pour sa part, Modigliani, dans son hypothèse de cycle de vie formulée en 1954, démontre que le revenu des ménages varie tout au long de leur vie. Par conséquent, l'épargne est constituée essentiellement dans le but de compenser les faibles revenus d'une période par ceux élevés d'une autre période -le revenu de la période d'activité doit compenser celui de la retraite, d'où la raison d'épargner-. Il a mis en évidence que plus la part de la richesse détenue par les ménages d'âge intermédiaire est élevée, plus le taux d'épargne global est élevé.

Enfin, Friedman, le monétariste, dans son hypothèse de revenu permanent publiée en 1957, affirme que le revenu des ménages subit d'année en année des chocs aléatoires et temporaires -un gain gagné à la loterie par exemple-. Par conséquent, les ménages fondent leur décision de consommation sur leur revenu permanent. Ils font recours à l'épargne ou à l'emprunt juste pour lisser ces chocs aléatoires. Ceci les amène à formuler des anticipations rationnelles sur l'avenir afin de déterminer la part à consommer dans le présent et ce qu'il faut épargner pour le futur.

En considérant ensuite que le pays est ouvert sur le monde, l'équation (1) devient :

$$Y = C + I + G + (X - M) \quad (2)$$

X représente les exportations de biens et services vers les pays étrangers et M, les importations de biens et services en provenance du reste du monde.

De (2), on tire $I = Y - C - G - (X - M)$

Soient $S = Y - C - G$, l'épargne nationale et $B = X - M$, le solde net des transactions avec le reste du monde. On a :

$$(3) : I = S - B \text{ ou encore } B = S - I$$

Si $S - I$ est positif, alors le pays a un excédent de financement, il prête au reste du monde. Au cas contraire, il a un besoin de financement et emprunte à l'étranger –cas fréquent en Afrique-.

Dans les deux cas, le taux d'intérêt r^* qui prévaut sur le marché financier international devient le déterminant du placement de l'épargne excédentaire ou du prêt à contracter. Si $r^* < r$, toutes choses égales par ailleurs, le surplus d'épargne reste dans le pays pour être réinvesti. Toutefois, il faut tenir compte du degré de mobilité des capitaux et de la flexibilité ou non du taux de change des devises.

Comme cas concret, de 1975 à 1998, en moyenne, les pays africains ont connu des besoins de financement allant de -0.9% du PIB –1975 à 1984- à -1.1% du PIB –1990 à 1998⁴ (cf. annexe 1).

En économie fermée ou ouverte, le niveau d'investissement est déterminé par celui de l'épargne, lui-même déterminé par le taux d'intérêt réel.

Comme d'autres facteurs qui influencent le niveau de l'épargne, citons le chômage, l'incertitude sur le revenu futur, les liens inter-générationnels -le rôle de la famille élargie-, le rationnement du crédit, la législation fiscale -par exemple la déductibilité fiscale-, la variabilité de l'inflation, les régimes de sécurité sociale, le niveau d'endettement de l'Etat et les termes de l'échange.

Mais, hormis les facteurs purement économiques, il existe d'autres qui sont extra-économiques et qui influencent également le niveau de l'épargne d'un pays. C'est par exemple les pratiques gouvernementales qui font fuir les capitaux ou le risque pays (cf. les freins aux IDE en Afrique).

En ce qui concerne les pays africains, en général, le taux d'épargne n'est pas le mobile dominant d'épargne des ménages qui ont souvent des revenus de subsistance parce que pauvres en majorité⁵. Les ménages épargnent souvent pour motif de précautions diverses : précaution pour la retraite, précaution pour l'héritage -prise en charge des nombreux enfants procréés-, incertitude sur le revenu futur -licenciement ou chômage pouvant résulter d'une crise politique éventuelle-, précaution contre le vol, etc.

Par ailleurs, le degré de développement du système financier joue un rôle très important dans la mobilisation de l'épargne au niveau d'un pays. Plus ce système est peu performant, plus bas est le niveau d'épargne. Ceci a été le cas dans bon nombre de pays africains qui ont connu la banqueroute suivie de la liquidation de la plupart des banques publiques. Soulignons ici le phénomène de la thésaurisation qui caractérise souvent ces pays. Les paysans, souvent analphabètes, faute de confiance ou de méconnaissance du système bancaire formel, thésaurisent leur revenu.

Pour stimuler un niveau d'épargne adéquat aux investissements désirés dans les économies africaines, il faut conjuguer l'ensemble de ces facteurs à ce que postulent les théories.

⁴ CEA, Rapport Economique sur l'Afrique, 1999

⁵ Près de la moitié des africains vivent avec moins d'un dollar des Etats-Unis par jour.

2. Lien entre investissement et croissance économique

De Clark en 1917 à Mankiw en 2001, les travaux sur la croissance économique sont nombreux, variés, contradictoires et complémentaires.

En 1917, Clark a démontré par son modèle d'accélérateur simple que tout accroissement de l'investissement induit un accroissement plus que proportionnel de la production. Il existe au temps t , un rapport entre le stock de capital K_t et le volume de production Y_t tel que : $I_t = K_t = \alpha Y_t$; α étant l'accélérateur de l'investissement. Mais son modèle a été critiqué à cause de ses hypothèses de plein-emploi des facteurs de production et de prix constants.

En 1927, à la suite des observations de Paul Douglas, Charles Cobb, met au point une fonction de production qui fait intervenir trois facteurs principaux : le capital, le travail et la technologie. Ils ont démontré que lorsque le capital et le travail augmentent dans une proportion donnée, la production totale augmente dans la même proportion -rendement d'échelle constant-. Ils en déduisent que plus grands sont le stock de capital et de travail investis, plus grande est la production obtenue.

En 1936, Keynes, à l'aide de sa fonction de consommation, démontre que les dépenses d'investissement jouent des effets multiplicateurs –sur la demande globale- dans toute l'économie.

Soit $C = C_0 + cY$; C_0 est la consommation incompressible et c est la propension marginale à consommer comprise entre 0 et 1.

En reprenant l'équation (1) plus haut mais en supposant que G est comprise dans C et I , on a :

$$Y = C + I \quad \text{soit } Y = C_0 + cY + I$$

Après des transformations on a :

$$(4) : Y = \frac{1}{(1-c)} * (I + C_0) \quad \Rightarrow \quad \partial I = (1-c) * \partial Y$$

Cette équation traduit que toute variation de l'investissement induit une variation plus que proportionnelle de la production et donc de la croissance.

En 1954, Koyck, reprit les travaux de Clark en prenant en compte les anticipations et les retards qui interviennent dans le processus d'accumulation du capital pour obtenir l'accélérateur flexible. Il conclut que l'investissement est une fonction croissante de la production et décroissante du capital.

En 1956, Harrod et Domar, à l'aide de l'ICOR⁶, démontrent qu'il y a une relation étroite entre l'investissement, la productivité marginale du capital et le taux de croissance potentielle du PIB.

Cette relation –effet multiplicateur sur la demande et effet accélérateur sur l'offre- montre que, plus la productivité marginale du capital est forte, plus le taux d'investissement est élevé et plus l'est aussi le taux de croissance potentielle. Par leur méthode de planification, à un taux de croissance désiré est associé un taux d'investissement (cf. tableau 1 pour le cas de l'Afrique).

⁶ L'ICOR ou Incremental Capital Output Rate est l'inverse de la productivité marginale du capital. Il détermine la quantité de capital nécessaire à la production d'une unité supplémentaire d'output. Ainsi, pour un taux souhaité de croissance, on peut calculer le niveau d'investissement correspondant en supposant un coefficient incrémental.

En 1956, Solow, part de la fonction de production de Cobb-Douglas et démontre comment l'épargne, la croissance démographique et le progrès technique affectent le niveau de la production et sa croissance dans le temps, mais il tient comme exogène ce progrès technique. Pour lui, la croissance suppose un développement du capital par l'investissement et un accroissement de la population.

Soit la fonction de production $Y = A F(K, L)$ où A mesure le niveau de technologie disponible, K , le stock de capital et L , le nombre de travailleurs.

Si le volume de capital, de travail ou de technologie croissent respectivement de ΔK , ΔL et ΔA , de combien va croître la production totale, chaque facteur étant rémunéré à sa productivité marginale ?

$\Delta Y = PMK \times \Delta K + PML \times \Delta L + PMA \times \Delta A$; avec PM la productivité marginale du facteur considéré.

Un arrangement de cette relation donne :

$$\frac{\Delta Y}{Y} = \frac{PMK \cdot K}{Y} \cdot \frac{\Delta K}{K} + \frac{PML \cdot L}{Y} \cdot \frac{\Delta L}{L} + \frac{PMA \cdot A}{Y} \cdot \frac{\Delta A}{A}$$

$\frac{\Delta Y}{Y} = \alpha \cdot \frac{\Delta K}{K} + \beta \cdot \frac{\Delta L}{L} + \frac{\Delta A}{A}$; $\frac{PMA \cdot A}{Y}$ est la somme des productivités totales des facteurs et selon le théorème d'Euler, elle est égale à l'unité. Cette relation montre la contribution de chaque facteur à l'augmentation de la production totale.

Le terme $\frac{\Delta A}{A}$ appelé « résidu » de Solow et non expliqué par celui-ci, va constituer la base des nombreux travaux qui portent sur la théorie de la croissance endogène. Ces travaux remontent à Kaldor –1957-, Arrow –1962-, Shell –1966-, Romer –1986-, Lucas –1986-, Barro –1990-, Coe et Helpman –1995-.

Contrairement au modèle néoclassique qui tient pour exogène le progrès technique, les auteurs de la croissance endogène affirment que ce progrès technique est le fruit d'investissements effectués par les agents économiques essentiellement motivés par le profit. Son rythme dépend du comportement de ces agents. Par conséquent, l'Etat doit intervenir pour le stimuler en incitant les agents à investir davantage dans le progrès technique, principal facteur de la divergence de croissance entre les pays.

Dans les modèles comme ceux de Romer, la croissance, basée sur des rendements croissants, est due à l'accumulation du capital physique et de la connaissance. Les infrastructures publiques engendrent des rendements croissants à long terme en raison des économies internes qu'elles permettent pour les producteurs privés.

Pour Barro, la croissance est due à l'accumulation des infrastructures publiques qui facilitent, entre autres, la circulation de l'information, des personnes et des biens et réduisent les coûts de transaction. L'impôt destiné à financer ces infrastructures joue un rôle positif sur la croissance et non seulement un rôle de désincitation sur le secteur privé.

Coe et Helpman en 1993, ont mis en évidence une corrélation positive entre la recherche-développement et la productivité dans les pays de l'OCDE. Pour eux, la recherche-développement est une activité à rendement croissant du fait de l'accumulation de la connaissance –savoir-faire- qu'elle génère de génération en génération.

Enfin, Lucas –1988- met en valeur l'accumulation du capital humain qu'il définit comme le stock de connaissances valorisables économiquement et incorporées aux individus -amélioration du savoir-faire, de l'état de santé, des techniques de production...-. En améliorant le niveau de connaissance de chaque individu, on améliore le stock de capital humain de toute la société donc de la production totale.

L'ensemble de ces travaux cités, surtout les modèles de Keynes et de Solow présentés, illustrent bien comment l'investissement crée la croissance économique au sein d'un pays.

3. Lien entre croissance et développement

Le terme développement a une définition assez vague et a connu plusieurs évolutions dans le temps. Souvent, pour mieux comprendre ce concept, on fait une analogie entre pays développé et pays en développement ou pays sous-développé ou pays du tiers monde.

Ainsi, un pays développé est un pays qui a des ressources requises en capital physique et en capital humain pour satisfaire l'ensemble des besoins de sa population. Dans un tel pays, la population a convenablement accès à l'eau potable, à l'énergie, à la télévision, à l'éducation, à la santé, au logement, à la communication en temps réel, à la nourriture, à l'épanouissement, etc. C'est un pays où les droits de l'homme sont respectés, les droits de propriétés garantis et les coûts de transactions réduits au minimum possible.

Pour ces pays, avant qu'il en soit ainsi, il a fallu nécessairement et cumulativement des industries manufacturières de hautes technologies, performantes dans tous les secteurs d'activité et qui sont l'œuvre des ressources humaines suffisamment éduquées, qualifiées, diversifiées, innovatrices, compétitives et prêtes à capter toutes les opportunités.

Compris dans ce sens, dans un pays sous-développé la population ne possède pas ou possède insuffisamment les facteurs cités supra. Pour développer donc un tel pays, François Perroux⁷ préconise cinq conditions prioritaires et absolument incontournables à savoir : la volonté politique, la formation ou l'éducation de la moyenne de la population, des infrastructures économiques, l'industrialisation et une agriculture performante. Il précise bien que ce sont des conditions de préséance et de concomitance pour la réalisation des objectifs de développement.

Par conséquent, pour développer un pays, il faut non seulement de l'accumulation du capital physique et du capital humain, mais cette accumulation doit demeurer dynamique et croître dans le temps pour soutenir et maintenir la croissance du pays. **D'où le développement est corrélé positivement par l'investissement.**

Toutefois, il faut noter que le développement est une condition nécessaire mais non suffisante pour assurer le bien-être de la population, finalité de toute politique économique. Il y a des pays développés qui connaissent la pauvreté, l'exclusion sociale et des problèmes environnementaux. C'est pourquoi, ce concept a connu ces dernières années un nouveau contenu. Ainsi, on parle de plus en plus de « développement durable » -Sommet de Rio de Janeiro-, de « développement humain » -PNUD-, de « dimension sociale du développement » -Banque Mondiale-. Tout ceci pour dire que toute politique d'accumulation de capital doit désormais tenir compte de la triple dimension économique, sociale et écologique et ceci dans l'intérêt des générations présentes et futures.

⁷ Cité par le professeur Kabatu Suilla sur le site www.kabatusuillaprofesseur.com/fr.d1.htm

Somme toute, pour ce qui est du lien entre investissement, croissance et développement, il a été démontré et nous l'admettons que dans tout pays, le capital, le travail et le progrès technique sont les trois principaux déterminants de la production de biens et services. Ils créent la croissance économique, et plus leur accumulation est grande et continue, plus cette croissance est soutenue et auto-entretenu sur une longue période. Selon Mankiw –2001-, « la croissance économique de longue période est de loin le plus important déterminant du bien-être des citoyens de tous pays ». En comparant le taux d'investissement et le revenu par habitant de 84 pays développés et sous-développés, il conclut que « le taux d'investissement est le déterminant essentiel de la richesse ou de la pauvreté d'un pays ».

En ce qui concerne l'Afrique, ses pays n'ont pas connu la révolution industrielle, ni la révolution verte –mécanisation de l'agriculture-, encore moins la robotisation. Depuis des siècles elle a été et demeure intégrée au commerce mondial en tant que principale fournisseur de main-d'œuvre et de matières premières dont les termes de l'échange ne cessent de se détériorer au fil des années.

Suivant les chiffres publiés chaque année par diverses institutions –PNUD, OMS, FAO, BM, FMI, OCDE, ...-, l'Afrique occupe presque toujours la dernière place en ce qui concerne l'accès à la santé, à l'éducation, à l'eau potable, à la télévision, aux infrastructures de transport, de l'information, de communication, de l'énergie, etc. Pour ce qui concerne l'indicateur du développement humain publié en 2000⁸, sur les 173 pays classés, 27 des 53 pays africains ont occupé successivement les derniers rangs (cf. Annexe 2 et 2 bis).

Actuellement, l'économie mondiale est dominée -et le sera davantage- par les technologies de l'information et de la communication et si rien n'est fait l'Afrique sera toujours en marge de cette nouvelle révolution. Pour permettre à l'Afrique de combler un temps soit peu son retard et de participer à la mondialisation, le NEPAD prône une mobilisation massive des IDE qui «devraient placer les pays africains individuellement et collectivement sur les sentiers d'une croissance soutenue qui mettra alors un terme à la marginalisation de l'Afrique » (NEPAD, 2001).

B. Le programme d'action du NEPAD et son financement

Le programme d'action du NEPAD reconnaît trois conditions préalables et indispensables à tout développement en Afrique : la paix et la sécurité, la bonne gouvernance et la régionalisation du développement puis préconise huit secteurs prioritaires pour combler le retard du continent. Il s'agit des infrastructures au sens large du terme, de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, des technologies de l'information et de la communication, de l'environnement, de l'énergie et de l'accès aux marchés des pays développés.

1. Le programme d'action du NEPAD

a. Genèse et définition du NEPAD

L'idée d'un effort concerté de relance de l'Afrique qui est à l'origine du NEPAD, remonte à 1999 et tire son inspiration, entre autres, de "l'Afrique peut-elle revendiquer sa place dans le 21^{ème} siècle ?" réalisé par le consortium : Banque Africaine de Développement, le Consortium pour la Recherche Economique en Afrique, la Coalition Mondiale pour l'Afrique, la Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies et la Banque Mondiale.

A l'époque, les Présidents de l'Algérie, de l'Afrique du Sud et du Nigeria ; Bouteflika, Mbeki et Obasanjo, présidaient respectivement l'OUA, le Mouvement des Non-alignés et le Groupe des 77.

⁸ L'Indicateur du Développement Humain –IDH- est un indice composite qui corrige les insuffisances du PIB par habitant. Il est calculé à partir de l'espérance de vie, du taux d'éducation et du revenu par habitant.

Ils ont voulu saisir cette opportunité pour trouver des solutions aux problèmes de paix, de sécurité, de pauvreté et du sous-développement du continent.

Ainsi, le président Mbeki, avec la collaboration des Présidents Mubarak d’Egypte, Obasanjo et Bouteflika, est devenu le fer de lance du plan MAP –Millennium Partnership for the African Recovery Program- qui plaide pour la non marginalisation de l’Afrique et l’adoption d’une stratégie de développement durable. Peu après, le Président Wade du Sénégal, parrainait le plan OMEGA qui présente un plan de développement durable soutenu à partir d’investissements dans le capital humain et dans le capital physique.

A la demande de l’OUA, les deux plans, retraités par les experts, ont été fusionnés lors du 37^{ème} Sommet des Chefs d’Etat et de Gouvernement tenu du 9 au 11 juillet 2001 à Lusaka en Zambie pour donner naissance à la Nouvelle Initiative Africaine –NIA-. Dans le même mois, cette initiative a été présentée au Sommet des G8⁹ tenu à Gênes en Italie, puis le 23 octobre 2001, elle a été définitivement lancée à Abuja au Nigeria sous le nom de New Partnership for Africa’s Development –NEPAD- en anglais ou Nouveau Partenariat pour le Développement de l’Afrique –NOPADA- en français.

b. Objectifs du NEPAD

Envers leurs peuples respectifs et envers le reste du monde, les plus hautes autorités du continent se sont engagées à œuvrer ensemble pour la reconstruction par la consolidation de la démocratie, la saine gestion des économies nationales et l’établissement avec les pays développés d’un partenariat fondé sur une coopération mutuellement favorable, des engagements communs et des accords contraignants.

Globalement le NEPAD a pour objectifs ou finalités de :

- faire reculer, si possible éradiquer, la pauvreté du continent à l’horizon 2015, et au-delà, améliorer la tendance ;
- développer le capital humain et le capital physique capables de positionner et de maintenir le continent à la place qui devrait être la sienne dans le processus de mondialisation.

c. Le plan d’action du NEPAD

Le plan d’action du NEPAD propose trois préalables qu’il juge nécessaires et indispensables à la réalisation d’un développement durable en Afrique et porte ses stratégies sur huit secteurs prioritaires dont l’exécution s’échelonne sur le court, le moyen et le long terme.

- **les préalables à la réalisation d’un développement durable en Afrique**

La paix et la sécurité

Les Chefs d’Etat africains ont reconnu que les conflits ont été l’un des principaux obstacles au développement de l’Afrique. Par conséquent, ils s’engagent à œuvrer individuellement et collectivement pour la promotion de la sécurité et de la paix dans leurs pays respectifs et sur tout le continent. Ils ont convenu d’intensifier les efforts sur quatre éléments clés que sont la prévention et la résolution des conflits, la recherche et le maintien de la paix, la réconciliation et la lutte contre la prolifération illicite des armes légères et des mines terrestres. Un sous-comité présidé par l’Afrique du Sud a été installé à cet effet (NEPAD, § 74).

⁹ Le G8 est une organisation des pays les plus industrialisés au monde et regroupe l’Allemagne, l’Angleterre, le Canada, les Etats-Unis, la France, l’Italie, le Japon et la Russie.

La bonne gouvernance

Le NEPAD reconnaît que la mauvaise gouvernance a été à l'origine de nombreux dysfonctionnements dans les économies africaines. En conséquence, les dirigeants s'engagent à respecter les normes mondiales de gouvernance : pluralisme politique, alternance au pouvoir, élections justes et transparentes, respect des droits de l'homme, primauté du droit (NEPAD, § 79).

Sur le plan économique, le NEPAD entend « promouvoir des programmes concrets, assortis d'un échéancier, visant à améliorer la qualité de la gestion économique des finances publiques ainsi que la gouvernance des entreprises dans tous les pays africains (NEPAD, § 88). Ainsi, huit codes et normes de bonne gouvernance économique ont été adoptés et il a été créé le « African Peer Review Mechanism », le mécanisme africain de contrôle par les pairs.

La régionalisation du développement

Les paragraphes 91 et 92 du NEPAD recommandent de consolider les cinq groupements économiques régionaux du continent : Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale, Afrique de l'Est et Afrique Australe. Le NEPAD a choisi la région comme espace cible de développement et envisage de « mettre l'accent sur la prestation des services régionaux : transports, énergie, eau, routes, autoroutes, installations portuaires et aéroportuaires, voies ferrées, voies d'eau aménagées, informatique et télématique, éradication des maladies transmissibles, protection de l'environnement, mise en place de capacités de recherche et développement, promotion des investissements et du commerce intra-africain ». Il s'agira de lutter contre la « balkanisation » du continent en créant des espaces optimaux à économies d'échelles permettant aux investissements de générer de grandes valeurs ajoutées.

• les secteurs prioritaires du NEPAD

Les huit secteurs prioritaires du NEPAD sont : les infrastructures, les technologies de l'information et de la communication, l'éducation, la santé, l'accès aux marchés, l'agriculture, l'énergie et l'environnement (NEPAD, § 94). Pour chacun de ces secteurs, l'objectif retenu est de « remédier aux disparités actuelles entre l'Afrique et les pays développés afin d'améliorer la compétitivité internationale du continent et de lui permettre de s'intégrer au processus de mondialisation ». L'annexe 3 présente les différents projets du NEPAD.

De manière concrète, l'exécution du programme d'action du NEPAD devrait donner à l'horizon 2015, dans l'ensemble des pays africains, les principaux résultats ci-après, qui sont, par ailleurs, conformes aux objectifs du millénaire pour le développement :

- i) croissance soutenue d'environ sept pour cent (7%) par an et se traduisant par une augmentation des emplois dans tous les secteurs d'activités ;
- ii) le nombre de personne vivant avec moins d'un dollar des Etats-Unis par jour est réduit de moitié ;
- iii) tous les enfants –avec égalité entre filles et garçons- en âge de fréquenter, ont les moyens d'achever l'école primaire ;
- iv) les taux de mortalité infantile et post infantile sont réduits de deux tiers ;
- v) le taux de mortalité maternelle est réduit de trois quart ;
- vi) toutes les femmes qui en ont besoin ont accès aux soins de gynécologie et d'obstétrique ;
- vii) la propagation du VIH/SIDA est stoppée et celle des autres maladies transmissibles est maîtrisée ;
- viii) le nombre de personne n'ayant pas accès à l'eau potable et à un environnement sain est réduit de moitié ;

- ix) les activités de production sont diversifiées, améliorées et sont compétitives sur le marché mondial ;
- x) l'Afrique est intégrée au commerce mondial.

Il est évident, que ces résultats si ambitieux ne seront atteints que si les ressources requises sont mobilisées et obtenues en temps opportun et dans des conditions optimales puis gérées de manière efficace et efficiente.

2. Le financement du NEPAD

Pour atteindre le taux de croissance de 7% par an et s'y maintenir pendant les quinze prochaines années, les experts de la Commission Economique pour l'Afrique -1999-, par la méthode de Harrod-Domar citée plus haut, ont estimé qu'il faut un niveau d'investissement d'environ 33% du PIB des pays africains –cf. tableau ci-dessous-. Le niveau moyen actuel d'épargne de ces pays étant de 15%, il faut alors combler un déficit de 18% en comptant sur l'aide publique au développement à hauteur de 9% et le reste, sur les autres ressources extérieures. Le montant chiffré s'élève à 64 milliards de dollars des Etats-Unis. Suivant donc ce schéma, plus de la moitié des ressources requises au financement du NEPAD est attendue de l'extérieur.

Le NEPAD, bien qu'étant un plan élaboré par les africains eux-mêmes et pour eux-mêmes reste cependant largement dépendant des financements extérieurs. N'est-ce pas là un obstacle ou un handicap majeur à surmonter pour le succès du projet ? Toutefois, si la volonté qui a animé le congrès américain le 2 avril 1948 pour le redressement économique et social de l'Europe d'après-guerre se répétait, toutes choses égales par ailleurs, cet handicap pourrait être levé.

Tableau 1 : Ressources nécessaires au financement du développement en vue de réduire la pauvreté en Afrique conformément aux objectifs du NEPAD

Région	Nbre pays	PIB requis	Coef mar cap	Taux épargne	Inv requis/PIB	Fin ext requis	APD en % PIB	Fin résiduel
Nord	7	5.60	3.8	15.9	21.3	5.4	3.8	1.6
Ouest	15	7.61	4.8	7.8	36.5	28.7	13.5 (1)	15.2
Centre	7	6.70	7.3	15.0	48.9	33.9	7.3	26.6
Est	13	8.12	5.6	7.7	45.5	37.8	15.6	22.2
Australe	11	6.20	6.1	19.6	37.8	18.2	11.8 (2)	6.4
Total Afrique	53	6.69	5.0	14.9	33.0	18.1	8.9	9.2
Total ASS	46	7.16	5.1	14.2	40.4	26.2	12.3	13.9

(1) Nigeria exclu (2) Afrique du Sud exclue

ASS : Afrique au Sud du Sahara

Source : CEA, Rapport Economique sur l'Afrique, 1999

a. La mobilisation des ressources domestiques

Les pays africains devront mobiliser environ 15% de leur PIB pour financer le NEPAD.

Au niveau de chaque pays, il est prévu le renforcement du dispositif des finances publiques pour l'augmentation des recettes fiscales avec une rationalisation accrue des dépenses publiques, la création des bons de trésor, le développement des systèmes financiers décentralisés-SFD-, des mécanismes pour redonner confiance au secteur privé national et freiner la fuite des capitaux.

Le NEPAD compte sur des revenus supplémentaires pouvant résulter du renforcement effectif de la compétitivité des produits africains sur les marchés des pays développés. Pour cela, des actions sont prévues en direction de l'Organisation Mondiale du Commerce –OMC-.

b. La mobilisation des ressources à l'extérieur du continent

Le NEPAD escompte 18% environ de son financement de l'extérieur.

Le NEPAD compte énormément sur les capitaux des investisseurs privés du reste du monde, les prises de participation des institutions financières internationales dans les entreprises africaines, la création des droits de tirage spéciaux, le rapatriement des capitaux de la diaspora et une augmentation plus substantielle de l'aide publique au développement conformément aux objectifs de développement du millénaire.

Pour l'allègement de la dette de l'Afrique, le NEPAD entend mener des négociations avec les créanciers et les institutions de Bretton Woods à travers la création d'un forum pour obtenir un allègement plus important de la dette en faveur des pays participants au partenariat.

3. La place du NEPAD dans les théories de la croissance économique

Les fondements théoriques du NEPAD sont ceux de la théorie de la croissance endogène développée plus haut. Par des politiques sectorielles, le NEPAD prône l'accumulation du capital, principal vecteur créateur et amplificateur de la croissance économique. Cette théorie a fait et continue de faire ses preuves dans beaucoup de pays. Citons la relance industrielle et économique de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne grâce au plan Marshall, le cas de l'Angleterre au début du 18^{ème} siècle, du Mexique après 1940 etc.

Mieux, la très bonne performance économique soutenue enregistrée par les dragons de l'Asie – souvent citée comme un vol d'oies-, avec en tête le Japon, Taiwan, Corée du Sud, Hong Kong, Thaïlande, Singapour, Malaisie etc., n'a été possible que grâce à leur génie créateur d'attirer les IDE et de s'approprier à bon escient les technologies étrangères. Bon nombre de ces pays étaient au même niveau de développement économique et social que certains pays africains dans les années 60. Ces derniers sont là où ils sont aujourd'hui parce qu'ils sont victimes, entre autres, d'une démographie explosive et anarchique sans cesse croissante -cf. annexe 4-.

Mais, les stratégies de mobilisation et de financement de ces investissements ne sont pas aussi cohérentes et pertinentes au regard des réalités des économies africaines et de l'évolution du partenariat entre l'Afrique et les pays développés. Les incohérences, les insuffisances et les facteurs de blocage que comporte le NEPAD sont abordés au chapitre 3.

LE NEPAD ET QUELQUES AUTRES INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

A. Bref historique des plans de développement des pays africains

Le NEPAD n'est pas le premier plan commun de développement de L'Afrique. Dans le passé, plusieurs initiatives pour la mise en commun des efforts de développement du continent avaient été prises et mises en œuvre. Certaines ont échoué pendant que d'autres se poursuivent.

Parmi ces initiatives, le Plan d'Action de Lagos –PAL- adopté en avril 1980, le Cadre Africain de Référence pour les Programmes d'Ajustement Structurel –CARPAS- adopté en avril 1989 et le Traité d'Abuja de juin 1991 instituant la Communauté Economique Africaine. Parallèlement à ces programmes qualifiés "d'élaborés" par les africains eux-mêmes, les Programmes d'Ajustement Structurel ont été mis en œuvre à partir de 1980 puis à partir de 2000, les programmes de réduction de la pauvreté sont devenus le nouveau paradigme de développement en Afrique.

1. Le Plan d'Action de LAGOS et les Programmes d'Ajustement Structurel (1980-2000)

a. Le Plan d'Action de Lagos (PAL)

Au regard des grands espoirs qu'il a suscités lors de son adoption en avril 1980, les afro-pessimistes, témoins de la genèse du PAL et de ce qu'il est devenu dans les faits, diront du NEPAD que "rien n'est nouveau sous le ciel africain".

En effet, s'agissant de l'élaboration du programme d'action du PAL, de sa pertinence, de son opportunité et de sa soutenabilité théorique, aucun doute ne planait à l'époque. Comme le NEPAD actuellement, mais à certaines différences près, le PAL a été l'œuvre d'éminents théoriciens comme praticiens, chercheurs universitaires comme experts praticiens de tous les domaines, africains comme non africains. C'est un document dont l'ambition était largement à la hauteur du retard du continent africain vis-à-vis du reste du monde.

Le PAL était aussi ambitieux que le NEPAD d'aujourd'hui. De manière succincte mais essentielle, les grandes lignes du PAL, destiné à sortir l'Afrique de la pauvreté et la positionner dans le mouvement de la mondialisation à l'époque sont :

- Le développement de l'agriculture et de l'alimentation, précédemment approuvé par la conférence d'Arusha en Tanzanie ;
- L'industrialisation du continent à hauteur de 2% de la production industrielle mondiale à l'horizon 2000 ;
- L'exercice de la souveraineté totale des pays africains sur les ressources naturelles, en s'appuyant sur la formation des hommes capables de maîtriser les technologies appropriées ;
- Le développement et l'utilisation rationnelle des ressources humaines nécessaires à ce plan d'action ;
- La mise de la science et de la technologie au service du développement du continent aux niveaux national, sous-régional et régional ;
- L'adoption et la mise en œuvre d'une stratégie générale en matière de transport et de communication ;
- La promotion et l'intensification des échanges commerciaux et financiers sur le plan national et inter-africain.

Le contenu de ce document a été adopté par la XVI^{ème} session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine -O.U.A- tenue en juillet 1979 à Monrovia. Comme fait marquant de cette conférence, la volonté des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA qui « s'engageaient, au nom de leurs gouvernements et de leurs peuples à promouvoir le développement économique et social et l'intégration de leurs économies en vue d'accroître l'auto dépendance et favoriser un développement endogène et auto-entretenu pour faciliter et renforcer leurs rapports sociaux et économiques ; pour l'édification au niveau national, sous-régional et régional d'une économie africaine dynamique et interdépendante, pour l'établissement, chaque année, d'un programme spécifique pour matérialiser cette coopération économique sous-régional, régional et continental » (KASSE, 2002).

Des déclarations d'intentions aux réalités, ce plan, presque mort-né, a largement déçu les espoirs qu'il avait auparavant suscités. L'échec du PAL pourrait être imputable aux raisons non exhaustives suivantes :

- le manque de soutien des partenaires africains à aider le continent dans la réalisation effective de ce plan d'action ;
- un partenariat Afrique-Occident à sens unique ;
- la politique individualiste de chaque Etat ;
- les nombreux et fréquents conflits armés de toutes sortes -militaire, civil, ethnique et tribale - qui perturbent et détruisent les structures de production et boutent hors du continent les investisseurs tant nationaux qu'étrangers ;
- la non traduction dans les faits par les Etats des orientations et programmes adoptés en politiques et projets nationaux ;
- les chocs extérieurs au continent tels que l'éternelle détérioration des termes de l'échange ;
- la désarticulation des structures de consommation et de production avec l'agriculture comme seul secteur prédominant de production, elle-même caractérisée par des cultures de subsistance dépendant à longueur de l'année des aléas climatiques ;
- le manque de volonté politique et de détermination à poursuivre des stratégies et politiques économiques et financières pertinentes.

Devant l'évidence de ces résultats, les restrictions et conditionnalités des Aides Publiques au Développement, la pauvreté croissante de masse, la marginalisation du continent, la fusion des grands blocs sous d'autres cieux et la crise de l'endettement, le consensus de WASHINGTON était né avec pour corollaire l'instauration des Programmes d'Ajustement Structurel.

b. Les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS)

Les fondements théoriques des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel développés par les institutions de Bretton Woods -Fonds Monétaire International -FMI- et la Banque Mondiale -BM-, sont d'essence classique et monétariste. Leurs modèles consistent à la mise en œuvre des mesures de politiques économiques visant, dans un premier temps, à stabiliser les équilibres macroéconomiques et financiers rompus -phase FMI- puis, dans un second temps, à procéder par ajustement structurel pour relancer l'économie sur le sentier de la croissance durable -phase Banque Mondiale-. Un pays est appelé à mettre en œuvre ces modèles lorsqu'il est confronté au déséquilibre de la balance des paiements, à une forte inflation et à un taux de chômage élevé.

Pour stabiliser les équilibres rompus, le FMI prescrit aux pays, qui les mettent en applications, la restriction des dépenses publiques, l'accroissement de la pression fiscale, la réduction des effectifs du personnel et une politique monétaire restrictive couplée ou non par la dévaluation.

Quant à la Banque mondiale, dès que le pays concerné met en œuvre les mesures du FMI et respecte les conditionnalités, elle procède au décaissement progressif des prêts convenus et

recommande la privatisation des entreprises d'Etat et la libéralisation des marchés : marché des biens et services, marché du travail et marché des capitaux. **C'est ainsi qu'ont fonctionné durant environ deux décennies les économies des pays africains soumis au PAS. Ils étaient 13 en 1980 puis 38 en 1991 (ZERBO, 2002).**

Mais après toutes ces années d'application des PAS, quels ont été les résultats concrets et qu'en est-il du bien-être des populations pour le compte de qui on mène ces politiques ?

Plusieurs auteurs de disciplines diverses ont fait des publications sur les PAS, les uns pour dénoncer leurs effets pervers sur tous les plans ; les autres, tout en critiquant, ont apporté des solutions alternatives aux politiques économiques appropriées au contexte des économies africaines à savoir leurs réalités ou rigidités sociales, culturelles et politiques nationales et intra-régionales.

Au rang de ceux-ci KILLICK T. –1984- dans « IMF and stabilization developing countries expériences » ; DIOUF M. –1985- dans « Les fondements théoriques des politiques d'ajustement du FMI dans les pays sous-développés » ; COURNAMEL A. –1985- dans « FMI en Guinée : un programme très contestable » ; CORNIA G. et AL –1987- dans « L'ajustement structurel à visage humain : protéger les groupes vulnérables et favoriser la croissance » ; BLARDONE G. –1990- dans « Le Fonds Monétaire International : l'ajustement et les coûts de l'homme » ; LENSINK R. – 1995- dans « Ajustement structurel en Afrique au Sud du Sahara » ; et, STIGLITZ J –2002-, ex-haut patron du FMI, dans son manuel « La grande désillusion » (ZERBO, 2002).

Plus concrètement, des évaluations réalisées sur environ quarante-cinq pays de l'ASS, commanditées par différents organismes dont le FMI et la BM, ont mis à nu les effets des PAS.

Les méthodes utilisées par ces évaluations sont en générale de quatre types à savoir, la méthode « avant-après » ; la méthode « résultats-objectifs » ; la méthode « comparaison de simulation » et la méthode « avec ou sans »¹⁰.

Ainsi, une évaluation de 1988 de la BM a porté sur deux groupes de pays d'ASS, le premier constitué de 19 pays à programme énergique de réformes et le second de 26 pays à faibles réformes ou sans programme. Les résultats de ces évaluations ont révélé que « les PAS ont contribué à améliorer les indicateurs macroéconomiques et financiers de ces pays mais que ces améliorations demeurent relativement faibles voire insignifiantes » (ZERBO, 2002).

Mieux, en 1994, la Banque Mondiale a publié son rapport «Ajustement in Africa ». En substance, ce rapport montre que « les rythmes des réformes restent encore faibles et conséquemment le niveau de la croissance ne permet pas encore une réduction de la pauvreté et une résolution des nombreux problèmes sociaux liés à une démographie galopante et à une urbanisation rapide et chaotique, deux phénomènes conjugués qui font exploser la demande globale » (KASSE, 2002).

Malgré les divers aménagements ou allègements apportés à ces programmes au cours de leur exécution -Facilité d'Ajustement Structurel –FAS- en 1986 ; Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée –FASR- en 1987 et 1993 et Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance –

¹⁰ La méthode Avant-Après (A-A) consiste à apprécier les performances de l'économie ou d'un secteur donné avant et après l'application de la nouvelle politique économique.

La méthode Résultats-Objectifs (R-O), souvent utilisée par le FMI et la BM, consiste à comparer les résultats obtenus aux objectifs initialement fixés par les réformes économiques.

La méthode Comparaison-Simulation (C-S), initiée par l'OCDE, consiste à comparer les résultats de la dévaluation avec une simulation des performances de l'économie telle qu'on les aurait obtenues sans les réformes économiques.

Enfin la méthode Avec et Sans (A-S) permet de comparer les performances obtenues par les pays qui sont sous PAS à celles des pays sans PAS.

FRPC-¹¹ en 1999-, dans certains pays, les ONG et les citoyens n'ont pas hésité à aller en guerre contre le FMI et la BM par des marches de protestation contre ce qu'ils appellent les « Programmes d'Appauvrissement Social ». Tout ceci a amené certains organismes internationaux tels que l'UNICEF en 1984 dans « Ajustement à visage humain », le BIT en 1990, la FAO en 1990 etc., à dénoncer le caractère non social de ces PAS.

Donnant donc raison à ces populations, le Programme des Nations Unies pour le Développement – PNUD- procède à la réconciliation nécessaire et indispensable qui doit exister entre la croissance économique et le bien-être des populations par qui et pour le compte de qui le développement est fait. Cette réconciliation exige que la croissance économique d'un pays entraîne l'amélioration simultanée de sa situation économique et humaine à savoir la santé, l'éducation, le logement, la nutrition, la vie culturelle, politique, etc. Bref, toute croissance économique est supposée promouvoir tout ce qu'il faut pour l'amélioration du bien-être intégral des citoyens. D'où la définition par le PNUD d'un certain nombre d'indicateurs que les politiques économiques promotrices de croissance économique devront prendre en compte. Il s'agit de l'Indicateur pour le Développement Humain -IDH- ; de l'Indice de Pauvreté Humaine -IPH- ; de la Parité du Pouvoir d'Achat -PPA- ; de l'Indicateur de la Participation de la Femme -IPF-.

Retenons que les PAS, en visant propulser les pays dans le cercle vertueux de la croissance économique, les ont plutôt enfoncés davantage dans le cercle vicieux de la pauvreté dans lequel ils sombraient. Les nombreux chômeurs créés par ces PAS sont un exemple patent.

C'est vrai que la pertinence, la cohérence et la soutenabilité de ces théories classiques ne font l'ombre d'aucun doute. Mais leur application est passée carrément à côté des réalités culturelles, sociologiques, mentales et géographiques des peuples africains. D'autre part, en appliquant le même modèle à tous les pays d'un même espace géographique dont les marchés nationaux sont étroits et certains enclavés ; pays pour la plupart spécialisés presque dans les mêmes produits d'exportation, on rend leurs économies totalement incompétitives. De plus, vu l'insuffisance et la vétusté des infrastructures dans tous les domaines, prescrire moins d'Etat serait aberrant, il faut plutôt mieux d'Etat, fort et présent dans les domaines stratégiques. C'est l'une des raisons d'échec des PAS.

Ainsi, pour contourner cet échec, les Institutions de Bretton Woods ont inventé une autre stratégie de développement : Le Document de Stratégies pour la Réduction de la Pauvreté -DSRP-.

2. Les Programmes de Réduction de la Pauvreté (DSRP)

Les DSRP qui sont obligatoires aujourd'hui pour accéder aux guichets concessionnels de prêt du FMI et de la Banque Mondiale, tirent leur origine de l'Initiative PPTE -Pays Pauvres Très Endettés- créée en septembre 1996 suite à la crise de l'endettement –le Mexique ayant refusé délibérément en août 1982 d'honorer ses engagements-.

Cette initiative révisée en 1999, a pour objectif de ramener la charge de la dette extérieure de tous les PPTE admissibles à un niveau soutenable dans un délai relativement court. Elle vise également à assurer l'intégration de l'allègement de la dette dans une stratégie globale de lutte contre la pauvreté mise sur pied avec la participation de nombreuses entités et adaptée à la situation du pays « sous réserve que celui-ci adopte et applique de rigoureux programmes d'ajustement macroéconomiques et de réformes structurelles » (DRISCOLL, 1988).

¹¹ La FAS-1986-, et la FASR-1987 et 1993- sont des guichets de prêts concessionnels du FMI aux pays membres à faibles revenus. Quant à la FRPC-1999-, elle a remplacé les deux autres facilités et intensifie ses prêts pour les activités de lutte contre la pauvreté.

En outre, le manuel de DRISCOLL précise que « pour bénéficier d'une aide au titre de l'initiative, un pays admissible doit engager un programme de réformes macroéconomiques et d'ajustement structurel soutenu par le FMI et la BM à l'aide de financements concessionnels. L'obligation qui lui est faite d'établir de bons antécédents vise à assurer qu'il -le pays- est en mesure de faire bon usage de l'aide additionnelle ».

Une bonne compréhension de ces deux paragraphes, montre que la mise en œuvre du DSRP comme mesures de politiques économiques n'est qu'une autre paire de manche des PAS.

La seule différence que l'on puisse faire est que le DSRP focalise ses actions sur la participation active des populations et sur les activités de lutte contre la pauvreté financées par les ressources additionnelles issues de l'allègement de la dette.

En substance, le DSRP éligible aux guichets du FMI et de la BM, doit avoir les caractéristiques suivantes :

- Il décrira dans ses grandes lignes la stratégie de lutte contre la pauvreté et sera établi par les autorités en étroite collaboration avec la BM et le FMI et d'autres institutions et bailleurs de fonds multilatéraux de manière à assurer la transparence des opérations et une large participation au choix des objectifs, à l'élaboration des politiques et au suivi de leur application. C'est le pays qui en aura la maîtrise ;
- Il assurera que les politiques macroéconomiques, structurelles et sociales du pays -et leur enchaînement- cadrent avec les objectifs de réduction de la pauvreté et de développement social, et définira les priorités dans ces domaines. Il indiquera en outre les ressources dont le pays aura besoin pour atteindre les objectifs de développement fixés pour 2015 ;
- Il mettra en lumière les objectifs à une croissance rapide et à une répartition des avantages de la participation à cette croissance pour les pauvres et proposera des moyens d'éliminer ces obstacles ;
- Il devra recevoir l'aval du conseil de la BM et du FMI en tant que document servant de cadre aux opérations de prêts de l'une et de l'autre institution et sera publié. Il sera en outre le point de départ des opérations d'aide des bailleurs de fonds, des banques de développement régionales et autres institutions multinationales.

En 2001, environ 36 pays étaient admissibles à cette initiative -cf. annexe 5- pour un financement global estimé à 27.4 milliards de dollars E.U. en VAN¹² de 1998-à l'exclusion du Liberia, de la Somalie et du Soudan- (opticité).

Le processus s'étend sur six années consécutives –trois ans pour atteindre le "point de décision" et trois ans pour "le point de l'achèvement"- et doit déboucher sur de "bons résultats".

Il faudra surtout se demander la nature et le degré d'implication des populations dans ces DSRP, comment le pays concerné en assure la maîtrise et quel sera le sort destiné à l'Afrique au bout de ce nouveau rouleau ?

C'est dans ce contexte actuel de DSRP que le NEPAD, élaboré par les africains eux-mêmes et pour eux-mêmes, fait son apparition en proclamant qu'il est en mesure de relever les grands défis qui se posent au continent africain. Mais qu'est-ce que le NEPAD a fondamentalement de nouveau, soutenable, réaliste et réalisable par rapport aux initiatives passées ou en cours ? Avant d'aborder ces interrogations, il serait utile de faire un tour d'horizon succinct sur les causes de la crise des économies africaines.

¹² VAN-Valeur Actualisée Nette de la dette- représente la somme de toutes les obligations futures du service de la dette-intérêts et principal-existante, actualisée au taux d'intérêt du marché.

3. L'analyse succincte des causes de la crise des économies africaines

Lors d'un colloque tenu en avril 2000 au Burkina Faso qui a réuni environ 300 enseignants-chercheurs et d'éminents experts des Institutions Financières Internationales, sur le thème « Repenser Bretton Woods à partir d'Afrique », le Président Blaise COMPAORE déclarait «...nous traversons tous la même crise et partageons les mêmes conséquences... » (KASSE, 2002).

Cette déclaration de cet homme politique résume la substance de la crise des économies africaines.

En effet, toutes les évaluations, analyses ou recherches dans ce sens peuvent s'accorder sur trois principales origines de causes de la crise des économies africaines :

- la crise des économies africaines est d'abord d'origine politique ;
- la crise des économies africaines est ensuite d'origine économique ;
- la crise des économies africaines est enfin d'origine sociale et culturelles.

a. La crise politique

La crise politique a des causes internes et externes.

Au plan interne, elle est due à la nature des régimes politiques souvent dictatoriaux, autoritaires, arbitraires, monopolistiques et tyranniques ayant à leur tête des hommes qui ont horreur des théories de la science politique, économique ou autres intellectuels. La conséquence en est que souvent, les Etats africains sont dirigés par des hommes sans programme de développement pertinent, soutenable et durable. Ils sont souvent préoccupés par les prérogatives, avantages et intérêts de toutes sortes attachés au pouvoir.

Les dirigeants africains n'ont pas su bâtir des Etats-nation faits d'hommes intègres épris d'équité. Les ressources publiques, au lieu d'être utilisées rationnellement pour le bien-être des populations, sont détournées anarchiquement à des fins personnelles ou inappropriées.

Conséquences logiques, dans bon nombre de pays d'Afrique au Sud du Sahara, l'Etat a failli à sa mission fondamentale et universelle qui est d'assurer, de manière adéquate et permanente, la sécurité des personnes et des biens sur toute l'étendue de son territoire, la santé publique et l'éducation à tous les citoyens. Cette mission est nécessaire et indispensable pour le développement des ressources humaines, principal vecteur de l'accroissement de la productivité et partant de la richesse nationale.

Au plan externe, l'Afrique a été certainement victime des ressources dont regorge son sous-sol. Le pétrole, le diamant, l'uranium, l'or, etc. sont autant de ressources qui font la convoitise des grandes puissances impérialistes qui, pour en bénéficier favorablement, cherchent à placer ou à maintenir "leurs hommes" à la tête des Etats africains. Des exemples sont légion. Citons seulement le cas de l'Angola, de l'ex-Zaïre, du Congo Brazzaville, de la République Centrafricaine et de la Sierra Leone.

Cette mauvaise gestion des affaires publiques a enfoncé les pays dans le cercle infernal de la dette, a créé des marginaux nuisibles à la sécurité des investisseurs et des démunis -pauvres au sens large-nuisibles à la consommation donc à l'accroissement de la production. Logiquement, ces conséquences en cascades continues et amplificatrices ont conduit ces pays dans la crise économique.

Cependant, relativisons en reconnaissant quelques embellies qui, toutefois, ne sont pas exemptées du syndrome hollandais. C'est le cas de la Côte d'Ivoire qui a émergé vers les années 70 en passant

de pays sous-développé à pays à revenu intermédiaire avec son « miracle ivoirien » mais aujourd'hui est classée parmi les pays pauvres très endettés.

b. La crise économique

Au plan économique, la crise des économies africaines provient de:

- la désintégration des structures de production et des infrastructures de base avec l'incapacité d'entretenir l'existant et d'en créer de nouvelles ;
- la désarticulation des structures productives avec une consommation extravertie ;
- la limitation des produits d'exportation à quelques matières premières dépendant à longueur de l'année des aléas climatiques ;
- l'éternelle détérioration des termes de l'échange avec l'occident ;
- la mauvaise gestion des ressources surtout de la dette publique ;
- l'absence d'une technologie créatrice de croissance économique de longue période.

Inexorablement, ces causes ont engendré le déficit chronique, presque permanent, de la balance des paiements et des finances publiques ; l'inflation et le chômage galopants et l'endettement insoutenable des l'Etats -cf. annexe 6-.

c. La crise sociale

Au plan social, la crise tire son origine des conflits fréquents tribaux et ethniques, de la dispute des espaces géostratégiques, de la déliquescence des valeurs morales -absence d'éthique dans les rapports sociaux-, de la montée de la délinquance juvénile avec pour support le trafic illicite de la drogue, de l'expansion de la corruption dans tous les domaines et d'une démographie inconsciente et anarchique qui est la seule en évolution croissante par rapport à celle des autres continents (cf annexe 4).

B. Le NEPAD par rapport aux initiatives de développement passées ou en cours

Il s'agit de faire ressortir ce que le NEPAD ou la nouvelle vision de développement a fondamentalement de différent, positif, réaliste et réalisable par rapport aux autres initiatives de développement mises en œuvre sur le continent.

1. Les atouts majeurs et les aspects novateurs du NEPAD

Le NEPAD est né dans un environnement économique, social et politique différent par exemple de celui du plan d'action de Lagos. Ceci lui confère des atouts qu'on pourrait qualifier de majeurs.

En effet, pour une première fois dans l'histoire, grâce à la NIA, quatre dirigeants africains ont été invités au sommet du G8, notamment celui tenu en juillet 2001 à Gênes en Italie lors duquel l'initiative a été "favorablement" accueillie par les pays du G8. A ce sommet, de "belles" paroles d'espoir ont été prononcées par de très hautes personnalités à l'endroit de l'Afrique, à savoir :

- Le Premier Ministre britannique, Tony Blair, a demandé aux bailleurs de fonds de lancer "une sorte de plan Marshall" pour l'Afrique ;
- Le Président français, Jacques Chirac, a constaté et déclaré que "pour une première fois dans le cadre du G8, la question de l'Afrique a été sérieusement abordée" ;
- Quant au Premier Ministre canadien, Jean Chrétien, qui devrait accueillir le sommet de 2002, il a promis que l'Afrique en sera le principal sujet puis a déclaré "aider l'Afrique n'est pas de la charité, mais un investissement" ;

- Pour renchérir tout ceci, le Président intérimaire de l'Union Européenne, Guy Verhofstadt, a constaté "qu'il y a une volonté politique de la part des pays riches de participer en partenariat à des actions sur le continent -l'Afrique-. Cela n'était pas le cas jusqu'à présent. Au bout de trois jours de discussions, tout le monde, y compris le Président américain Georges Bush, était conscient de l'abysse qui sépare le Nord et le Sud, les riches du G8 et l'Afrique". Ainsi, a été adopté "le plan de Gênes pour l'Afrique"¹³.

Par ailleurs, une semaine avant ce sommet de Gênes, à la session du Conseil Economique et Social de l'ONU essentiellement consacrée à l'Afrique, le Président de la Banque Mondiale, James Wolfensohn, qui a énormément salué l'initiative africaine –NIA-, a déclaré "la Banque Mondiale est disposée à apporter son concours aux programmes qui sont élaborés sur place et appliqués sur place. **Nous reconnaissons que les modèles de développement imposés de Washington, Londres ou de Genève ne marchent pas sur le terrain**".

Dans la même logique, ce soutien international au NEPAD a été réaffirmé au sommet du G8 tenu en juin 2002 à Kananaski –Canada-, qui l'a considéré comme "une vision audacieuse et lucide du développement de l'Afrique".

En termes clairs, les pays du G8 sont prêts à entretenir un partenariat de confiance sans rapport de force, individuellement et collectivement, avec l'Afrique. Aussi, ont-ils recommandé aux initiateurs du NEPAD de formuler des projets concrets en vue de la concrétisation de l'initiative.

En perspective, espérons que ce soutien "béton" des pays les plus riches et les plus puissants du monde à l'Afrique puisse se traduire dans les faits et se perpétuer.

Au titre d'autres atouts et aspects novateurs du NEPAD, citons :

- le NEPAD fonde toutes ses stratégies sur l'adhésion et la mobilisation massive de toutes les populations des pays africains ce qui suppose l'appropriation du programme par les populations à la base –ONG, société civile etc.- ;
- la fin de la guerre froide qui a bipolarisé le monde pendant des années en créant des clivages « régimes amis » ;
- l'apprentissage des dirigeants africains auprès de leurs pairs partenaires –Peer Review Mechanism-. Cet apprentissage permettra l'exécution des projets du NEPAD conformément aux normes internationalement admises et son suivi-évaluation par les dirigeants partenaires de l'Afrique ;
- les transitions démocratiques amorcées en Afrique depuis 1990 par l'avènement des conférences nationales et les changements pacifiques de pouvoir, et ;
- l'engagement pris par la communauté internationale d'éradiquer l'extrême pauvreté dans les pays en développement d'ici l'an 2015.

2. Le NEPAD et les freins aux IDE en Afrique

a. Les freins aux IDE en Afrique

Parlant de freins aux IDE, l'Afrique a été toujours considérée comme un continent à haut risque parce que son environnement économique, politique et social est très peu propice, sinon hostile, à l'investissement. Il est normal de reconnaître que rien de "sérieux et durable" ne peut se faire dans le désordre, en tout cas, pas les investissements qui sont une affaire de gros sous –de millions aux milliards d'unités monétaires-.

• ¹³ Afrique Relance, volume 15, N°3, octobre 2001, p. 21.

En effet, les politiques macroéconomiques hasardeuses et sans lendemain, l'enclavement et l'étroitesse des marchés nationaux, la grande insécurité des droits de propriété, l'insuffisance des infrastructures requises nécessaires à l'éclosion et au soutien du secteur privé, la corruption répandue dans tous les domaines, les conflits fréquents, etc. ont bouté hors du continent d'importants capitaux. En 1990, les fuites de capitaux s'élevaient à 37% de l'épargne de l'Afrique contre 17% en Amérique Latine et 3% en Asie (HCCI, 2002).

Certes, depuis un certain temps, des progrès se font dans certains pays. Mais il faut noter qu'à côté des traditionnelles et classiques mesures et actions prises par les pouvoirs publics pour la libéralisation et l'efficacité de la concurrence sur les marchés, existe un indicateur clé sur lequel l'investisseur fonde essentiellement sa décision d'investir : "le risque pays", c'est sa boussole. Le risque pays est un indice composite déterminé à partir d'une batterie de critères à savoir politiques, économiques, sociaux, juridiques et environnementaux. Il varie de 0 à 100 ; avec 0 pour le risque maximum et 100 pour le risque minimum. En 1998, la Sierra Leone, avec un score de 6.20, était le pays le plus risqué en Afrique et l'île Maurice, avec 52.4, le pays le plus stable (cf. annexe 7).

En Afrique, le risque pays est passé de 38.8 en 1979 à 21.7 en 1995 et fait partir des plus élevés au monde (TINGUIANO, 2000). Ceci est corrélé par les IDE en direction de l'Afrique qui ne représentaient que 5% en 2000 contre 25% en 1970. Un malheureux matin, les investisseurs se réveillent sous le coup des canons et voient compromettre les capitaux qu'ils ont investis. L'exemple de la Côte d'Ivoire, autrefois pays stable et pilier important de l'UEMOA est l'exemple le plus récent en date.

b. Comment le NEPAD supprimera-t-il ces freins ?

Nous y reviendrons dans les facteurs de réussite du NEPAD dans le chapitre 4.

Si les déclarations des dirigeants africains se traduisent effectivement dans les faits, car l'investisseur est plus enclin aux faits qu'aux discours politiques, le premier préalable du NEPAD signé à Abuja, supprimera progressivement bon nombre des freins cités plus haut.

En effet, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Afrique ont dit et signé que « l'expérience a appris aux dirigeants africains que la paix, la sécurité, la démocratie, une bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et une saine gestion économique, sont les conditions préalables indispensables au développement durable. C'est pourquoi, les chefs d'Etats s'engagent à promouvoir ces principes individuellement et collectivement, dans leur pays, leur région et sur le continent » (NEPAD, § 71). Un sous-comité spécial sur « la paix et la sécurité » a été créé à cette conférence et est présidé par l'Afrique du Sud et la réussite du NEPAD y dépend énormément.

3. Le NEPAD et l'allègement de la dette de l'Afrique

Le NEPAD vise un allègement plus important de la dette du continent par le plafonnement de son service au prorata des recettes budgétaires, avec des plafonds différents pour les pays membres de l'Association Internationale pour le Développement –IDA- et les autres. En outre, il prévoit la création d'un forum qui permettra aux pays africains d'avoir des échanges d'expériences et de se mobiliser pour améliorer les stratégies d'allègement de la dette (NEPAD, § 149).

Au total, au regard des théories développées et de l'analyse du plan d'action du NEPAD et de son financement, le fait que le NEPAD prône une accumulation massive du capital humain et du capital physique pour le développement de l'Afrique est pertinent et soutenable. Mais les stratégies décrites dans le document pour atteindre les objectifs ne sont pas cohérentes, réalistes et certaines ne sont pas réalisables. Assez de facteurs de blocages et d'insuffisances sont imminents dans la mise en œuvre du NEPAD et c'est de cela qu'il s'agit dans le chapitre 3.

LES LIMITES INSTITUTIONNELLES ET STRATEGIQUES DU NEPAD

A. Les limites institutionnelles

Le staff qui pilote actuellement le NEPAD –les cinq Chefs d’Etat initiateurs plus deux autres des cinq sous-régions- est d’une coloration plus politique que technique. Au demeurant, le projet ne tourne, pour le moment, qu’autour des considérations théoriques et ne dispose pas encore de structures opérationnelles adéquates au niveau national, sous-régional et continental devant traduire les décisions en actes concrets de gestion des ressources matérielles et humaines pour la réalisation de ses différents projets et programmes. Des facteurs de blocages politiques et techniques sont imminents dans sa mise en œuvre.

1. Limites et facteurs de blocage Politiques

Le leadership politique qui caractérise les dirigeants africains pourrait créer des blocages dans la mise en œuvre du NEPAD qui, certainement, ne fait pas encore l’unanimité au niveau d’eux tous. En effet, la naissance du NEPAD a suscité et continu d’alimenter deux clivages : l’enthousiasme et le scepticisme dans tous les pays africains tant au niveau des dirigeants que des simples citoyens. Les "wait and see" et les afro-pessimistes pourraient être plus nombreux que les optimistes si tant est les vieux souvenirs demeurent.

Certes, le NEPAD a été entériné par tous les Chefs d’Etat et de Gouvernement de l’Union Africaine, mais, cela n’est guère synonyme d’une appropriation systématique par eux tous, encore moins par leur peuple. A l’étape actuelle, sans risque de se tromper, le NEPAD demeure au stade des grandes messes de rencontres politiques et de signature de documents. Certes, il y a des travaux techniques pilotés par des institutions spécialisées telles que la Banque Africaine de Développement pour les infrastructures, les Banques Centrales pour les normes financières et la Commission Economique pour l’Afrique pour la bonne gouvernance économique et des entreprises. Mais, il n’est pas évident que les fruits de ces travaux se traduisent en actes concrets, dans les délais requis et par les niveaux concernés. L’Afrique n’a plus besoin de discours mais plutôt d’actes concrets si elle veut vraiment renaître et revendiquer le 21^{ème} siècle pour son compte.

Par ailleurs, les visions n’étant pas les mêmes et les problèmes de développement ne se posant pas avec la même gravité ou ampleur dans tous les pays ou régions de l’Afrique, des réticences, la prudence, des faux-semblants, le manque de solidarité, la guerre des intérêts "combien je gagnerai dedans", et autres coups bas naîtront et risqueront de compromettre la réussite du NEPAD.

Enfin, au niveau institutionnel, des risques de conflits d’attribution ou d’intérêts sont évidents entre les institutions actuelles qui gèrent le NEPAD et les structures similaires ou identiques existantes au sein de l’Union Africaine, institution de tutelle du NEPAD.

2. Limites et facteurs de blocage administratifs et techniques

Actuellement, le NEPAD se cherche pour la structure organisationnelle et fonctionnelle adéquate aux ressources tant matérielles qu’humaines qu’il est appelé à brasser et à gérer à travers plusieurs projets et programmes sous-régionaux et continentaux. Dans le texte de base, il est mentionné la création d’un Comité de Mise en Œuvre –Implementation Committee- composé de 15 Chefs d’Etat dont les cinq initiateurs et deux autres par sous-région et est présidé par le Nigeria. Ses fonctions sont :

- déterminer quelles sont les questions stratégiques qui doivent faire l'objet de recherche, de planification et de direction au niveau du continent ;
- mettre en place les mécanismes d'évaluation rétrospective des projets accomplis en vue de la réalisation des cibles convenues d'un commun accord et du respect des normes acceptées par tous ;
- examiner les progrès accomplis afin de prendre les mesures idoines pour surmonter tout problème ou pour rattraper tout retard (NEPAD § 201).

A côté de ce comité, il y a celui de pilotage ou le steering committee qui fait office de secrétariat exécutif et comprend les représentants des Chefs d'Etat et des experts de certaines institutions spécialisées. Ses activités sont réparties en cinq groupes thématiques comme suit :

- Sénégal : infrastructures, environnement, TIC et énergie ;
- Afrique du Sud : paix, sécurité et bonne gouvernance publique ;
- Nigeria : bonne gouvernance économique et flux des capitaux ;
- Algérie : développement humain (éducation-santé).
- Egypte : accès aux marchés et agriculture.

Chaque groupe est chargé d'identifier et d'évaluer les besoins, coordonner et gérer les projets sur l'ensemble du continent.

Tel que décrit, l'organigramme actuel du NEPAD, qui donne l'impression d'un aspect politique dominant sur celui technique, mérite d'être affiné afin de ne pas noyer le projet dans les méandres de la bureaucratie, de la lourdeur administrative et de l'influence des leaders politiques. Le NEPAD, a besoin d'un schéma organisationnel et fonctionnel cohérent, pertinent, souple et efficace permettant une gestion transparente et saine avec des coûts de transaction optimaux. Dotées de professionnels avérés ayant une excellente capacité de négociation, les structures de gestion du NEPAD doivent rompre avec tous les aspects néfastes de la gestion des projets et programmes connus ici et là.

L'organigramme pourrait comporter deux structures. La première sera de nature décisionnelle et composée d'experts des institutions spécialisées en gestion des projets et programmes émanant de divers horizons –niveau continental et international- ; elle sera en liaison avec les structures de l'Union Africaine. La seconde structure, de nature opérationnelle et composée de techniciens avérés, sera chargée de l'exécution et de la mise en œuvre des décisions en activités opérationnelles.

B. Les limites stratégiques

Aucun dossier technique n'est joint au texte du NEPAD qui ne s'est contenté que d'énumérer la liste des besoins de l'Afrique. Cet aspect est mis à la charge des Chefs d'Etat initiateurs qui « indiqueront à l'Union Africaine quel serait le mécanisme approprié de mise en œuvre du NEPAD. Ce mécanisme aura besoin d'un soutien technique de base en matière de recherche et de formulation de politiques » (NEPAD, § 198 et 199). Ainsi, le document comporte plusieurs limites au regard de son plan d'action et de son financement.

1. Du programme d'action

- **le plan d'action du NEPAD repose sur une projection de croissance trop ambitieuse**

La méthodologie d'élaboration d'un cadrage macro-économique part en général des évolutions récentes de l'économie considérée et fait des projections en scénarios optimiste et pessimiste en considérant un ensemble de variables tant économiques qu'extra économiques, internes comme externes. Le projet du NEPAD part d'un taux de croissance de 4.3% en 2001 pour l'ensemble des

pays africains et escompte « parvenir à une croissance annuelle moyenne du PIB de plus de 7% et s’y maintenir pendant les 15 prochaines années » (NEPAD, § 68). Cette projection paraît trop ambitieuse et pratiquement irréaliste car sur les cinq dernières années, aucune des cinq régions n’est parvenue à une croissance moyenne de 6% -cf. tableau ci-dessous- et aucune perspective ne permet d’escompter et d’aller au-delà d’un tel taux de croissance.

Tableau 2 : Croissance du PIB par région en Afrique de 1988 à 2002

Indicateurs (en pourcentage)	1998	1999	2000	2001 ¹	2002 ²
Afrique	3.1	3.2	3.5	4.3	3.4
Afrique du Nord	4.4	3.5	4.1	5.8	2.8
Afrique de l’Ouest	3.6	3.2	2.7	3.3	3.3
Afrique Centrale	4.9	4.4	4.4	4.9	4.4
Afrique de l’Est	2.5	4.1	3.1	5.0	5.2
Afrique Australe	1.7	2.2	3.0	2.4	3.5

1 Estimations 2 Projections

Source : CEA, Rapport Economique sur l’Afrique, 2002

- **le cadre néo-libéral du NEPAD est imprécis**

La mobilisation des investissements surtout étrangers directs tant prônée par le NEPAD, donne l’impression d’une économie de marché à outrance : il faut coûte que coûte combler le retard du continent par l’afflux massif des capitaux privés du Nord et des IDE. Au stade actuel de leur évolution, beaucoup d’entreprises africaines surtout les PME et PMI qui sont des canaux de résorption du chômage, ne seront pas en mesure d’affronter la rude concurrence des grandes firmes monopolistiques. On risque de retomber dans les privatisations et fermetures d’entreprises et les licenciements massifs connus dans les années 80¹⁴. En Afrique, il n’est pas aussi évident que le libre jeu de la concurrence soit transparent et équitable avec les multinationales. De plus, elles continueront à faire mains mises sur les secteurs rentiers, le pétrole et les mines, au détriment des secteurs sociaux.

En outre, au regard des problèmes environnementaux, de l’utilisation de la main d’œuvre locale qui est souvent déficiente et du réinvestissement des profits dans les économies des pays d’accueil de ces IDE, au moment venu, le NEPAD et ses investisseurs, surtout étrangers, ne trouveront pas un terrain d’entente et ceci pourrait remettre en cause le succès du projet.

Par ailleurs, le passage entre la privatisation-libéralisation des marchés et le système économique concurrentiel n’est pas si évident, ni systématique comme le laisse croire les institutions de Bretton Woods. Au regard des considérations africaines, il faut la constitution d’un véritable tissu économique entre les micro projets ou activités génératrices de revenus, les petites, les moyennes et les grandes entreprises du genre des multinationales. Ce serait un gage pour la reprise de la croissance économique équitable promotrice des plus pauvres.

- **le plan du NEPAD manque de stratégies concrètes au regard de la faiblesse de la demande globale**

Le NEPAD donne l’impression de confondre déficience en offre globale et faiblesse de la demande globale. Une mobilisation massive des investissements vue sous l’angle de construction d’écoles, de centres de santé ou d’hôpitaux, de routes ou autoroutes, etc. conduirait les Etats dans une certaine impasse à cause de leur incapacité à prendre en charge les charges récurrentes qui en résulteraient. Selon le Haut Conseil de la Coopération Internationale –HCCI-, « si la moitié des besoins en

¹⁴ Confer AGBAKOU, (2002), Relance de l’emploi sur le marché du travail urbain ivoirien, note au Ministre, p.6.

infrastructures des pays africains était réalisée, le niveau actuel de développement du continent ne permettrait pas la couverture des coûts de maintenance et d'entretien. Il existe donc un risque de charges récurrentes élevées ».

Le NEPAD devrait proposer des stratégies concrètes assorties d'un échéancier pour palier au problème crucial de la faiblesse de la demande globale en Afrique. Que faire pour que les populations aient accès presque gratuit à l'école, aux soins de santé ; pour élever le niveau des salaires afin d'éviter les remous sociaux fréquents des fonctionnaires, pour assainir le secteur informel qui bien qu'étant une solution de rechange au problème du chômage représente des manques à gagner pour les Etats. Ce sont là autant d'éléments qui manquent au dossier technique du NEPAD.

- **Risques d'incohérences entre le NEPAD et les initiatives en cours**

Le NEPAD ne peut être une exclusivité par rapport aux différentes initiatives de développement en cours et il ne peut non plus être un instrument de substitution à l'une quelconque d'entre elles. Comment faire la jonction entre toutes ces initiatives relève d'une délicatesse.

En effet, le NEPAD est né au moment où plusieurs pays africains sont dans la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté qui est un programme axé sur la lutte contre la pauvreté sur un horizon de trois ans renouvelables et piloté par les institutions de Bretton Woods. De son côté, le Japon a lancé, il y a trois ans, son plan d'action de Tokyo : Tokyo International Action for Africa's Development –TICAD- en concertation avec l'ONU et la Coalition Mondiale pour l'Afrique. Les Etats-Unis ont institué la Loi sur le Commerce et la Croissance en Afrique –AGOA, puis l'Union Européenne, à travers la convention de Cotonou qui a fait suite à celles de Lomé, a instauré son initiative « tout sauf les armes ».

2. Du financement

Au niveau du financement, le NEPAD a des insuffisances, des irréalités et sa mise en œuvre sera confrontée à des difficultés au niveau de la mobilisation et de la gestion des ressources.

- **les limites du NEPAD au regard de la mobilisation des ressources domestiques**

Suivant le tableau ci-dessous, le niveau extrêmement bas des revenus des ménages, la faible relative performance des systèmes financiers en Afrique –absence ou insuffisance de marchés boursiers- et la fuite permanente des capitaux ne peuvent permettre d'obtenir à court et à moyen terme les ressources escomptées au niveau domestique. Sur ce point, aucun mécanisme approprié n'est développé dans le plan d'action du NEPAD.

Il s'agira de proportionner progressivement les ressources domestiques disponibles ou pouvant l'être aux besoins à satisfaire et mettre en place des mécanismes appropriés de réforme pour le développement des systèmes financiers au niveau local, national, sous-régional et continental qui puissent permettre de créer une synergie épargne-investissement.

Tableau 3 : Revenu moyen par jour et par habitant en Afrique en 1998 (en \$ E.U)

Région	Population en %	Part du PIB en %	Revenu moyen/habitant/jour
Afrique du Nord	21.9	40.3	3.4
Afrique de l'Ouest	29.0	17.3	1.1
Afrique de l'Est	30.7	7.9	0.4
Afrique Centrale	3.8	5.1	2.6
Afrique Australe	14.6	29.4	3.8
Total Afrique	100.0	100.0	1.9

Source : CEA, Rapport Economique sur l'Afrique, 1999

- **les limites du NEPAD au regard de la mobilisation des IDE et capitaux privés**

Par rapport à l'afflux des capitaux et des investissements directs des privés occidentaux, le NEPAD a une position optimiste et compte sur une réaction spontanée et opportune de ceux-ci. Mais à ce sujet, certains analystes avertis comme Tandon (2002) estiment que le NEPAD est assez "naïf". Point n'est besoin de préciser ici que l'investisseur, quelle que soit son aversion pour le risque, est très peu sensible aux discours. Il est très rationnel, très prudent et toujours accroché uniquement à son profit dans les conditions optimales de sécurité et de rentabilité. Même après l'amélioration du climat social et politique d'un pays, il observe généralement une bonne période dite d'attentisme.

Leur installation massive tant attendue par le NEPAD n'est aussi évidente car l'évolution sur les vingt dernières années des IDE en direction de l'Afrique (4.74% en 1980 et 5.23% en 2001, après des chutes répétées) -confer annexe 8-, ne permet pas d'escompter une hausse aussi brutale. De plus, ces investisseurs ont leurs stratégies qui ne correspondront pas forcément à celles du NEPAD.

- **les limites du NEPAD au regard de l'Aide Publique au Développement**

Ne jamais compter sur les autres mais sur soi-même recommande un adage populaire.

L'Afrique, avec ses 800 millions d'habitants, est une grande consommatrice des produits occidentaux. Que deviendraient les industries de ces pays si l'Afrique aussi savait "pêcher" ? En général, les règles du commerce interdisent à un concurrent d'aider son rival même si chacun devrait faire recours à la loi des avantages comparatifs de David Ricardo. Le développement est de plus en plus perçu comme un "marché de concurrence"¹⁵ sur lequel les pays rivalisent entre eux – voir le Japon et les Etats-Unis par exemple.

Ainsi, l'aide publique au développement sur laquelle le NEPAD compte n'augmentera pas –cf. le tableau ci-dessous-. L'engagement pris par les pays développés de consacrer 0.70% de leur PNB à l'aide aux pays en développement n'a jamais été respecté. En 2002, le Japon et les Etats-Unis ont octroyé à peine 0.04% de leur PNB à l'aide au développement –cf. annexe 9-.

Par ailleurs, les attentats du 11 septembre 2001 ont réorienté les stratégies d'intervention de ces grandes puissances. En conséquence, les Africains doivent se rabattre sur eux-mêmes et prendre leur destin en mains comme l'a si bien dit le Président sud africain Tabo Mbeki lors de l'une des conférences sur le NEPAD.

Tableau 4 : Evolution de l'APD à l'Afrique entre 1970 et 1999

Source	1970	1999
Comité d'Aide au Développement –CAD-	72%	63%
Organismes multilatéraux	21%	35%
Pays arabes	7%	2%
Total	100%	100%

Source : CEA, Rapport Economique sur l'Afrique, 2002

Quant à l'efficacité de l'aide, il convient de reconnaître avec le Secrétaire Exécutif actuel de la CEA que « le système d'acheminement des aides présente des dysfonctionnements, en raison de la faiblesse des capacités des Etats et de la complexité des donateurs. La conséquence de cette situation est le grand nombre de visites non coordonnées des missions de gestion de l'aide, les mécanismes parallèles de mise en œuvre, les multiples conditionnalités, le grand nombre de rapports à fournir et d'activités à effectuer »¹⁶.

¹⁵ François Régis Mahieu, notes de cours, "le développement soutenable", GPE 4, Abidjan.

¹⁶ Le Secrétaire Exécutif de la CEA, K. Y. Amoako, in « Le NEPAD et les enjeux de développement en Afrique », p 17

- **les limites du NEPAD au regard de l'accès aux marchés des pays développés**

Le NEPAD donne l'impression de faire confiance aux négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce –OMC- pour une amélioration de l'accès des produits africains aux marchés occidentaux. Cela semble être du leurre car depuis 1988, l'Afrique n'a jamais atteint 3% du commerce mondial -cf. annexe 10-.

En effet, les règles qui régissent la prise de décision au sein de l'OMC reposent sur le principe « un pays, une voix » et sont prises par consensus. Dans la pratique, loin s'en faut. Cette institution est largement donnée par quelques représentants qui y font régner la suprématie de leur pays. Comme l'indique le tableau ci-dessous, les pays pauvres ont une représentation et une capacité de négociation très faibles voire nulles. Pendant qu'un seul pays a six représentants, quinze n'ont aucun !

Tableau 5 : représentativité au sein de l'OMC en août 2001

Nombre de pays	Nombre de représentants
15	0
16	1 à 3
6	4 à 6

Source : Les implications du NEPAD pour les dirigeants africains, octobre 2002

Le constat le plus décevant est que malgré les différentes conventions et accords signés dans le cadre de l'OMC, on assiste à un renforcement des barrières tarifaires et non-tarifaires et à des restrictions sur les quantités sur les exportations en provenance des pays en développement surtout africains et à l'augmentation des subventions aux producteurs occidentaux. Les Etats-Unis ont voté une loi visant à accroître de près de 80% les subventions agricoles qui atteindront 200 milliards de dollars pour les dix prochaines années¹⁷.

Concernant les subventions, il faut reconnaître qu'aucun producteur ne peut refuser de subvention si tant est que celle-ci lui permet d'accroître ses gains de productivité à travers des rendements croissants. Donc si l'Afrique aussi avait les moyens, elle devrait subventionner ses agriculteurs pour leur permettre de faire face à la concurrence internationale.

Au regard de ces réalités incontournables, le NEPAD devrait proposer des stratégies soutenables de renforcement du commerce intra-africain. Que faut-il faire pour freiner le comportement extraverti et encourager la production locale en Afrique ? Consommer ce qui est produit et produire ce qui est consommé est un comportement de développement cher aux asiatiques.

- **les limites du NEPAD au regard de l'allégement de la dette**

Le processus d'allégement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE tel que décrit au §2-A du chapitre 2, est long, complexe et n'aboutit finalement qu'à une "miette" eu égard à l'impasse dans laquelle sont ces pays. Le Haut Conseil de la Coopération Internationale –HCCI- affirme dans son rapport d'avril 2002 que l'initiative PPTE « s'avère difficile et s'enlise dans les méandres de la bureaucratie internationale. Le processus est long et finalement peu rémunérateur ».

Au sujet de la dette, si le NEPAD, peut être considéré comme une coalition des africains pour revendiquer et obtenir le développement de l'Afrique, alors, il faut profiter de ce canal pour réclamer par toutes les actions possibles l'annulation pure et simple de la dette du continent.

¹⁷ Les implications du NEPAD pour les dirigeants africains, octobre 2002, p.21.

En effet, les créanciers sont conscients que la dette compromet tous processus de développement dans ces pays. Reconnaissons avec Mankiw (2001) qu'un niveau poussé d'endettement d'un pays, conduit celui-ci dans un cercle vicieux de dépréciation de sa monnaie, de hausse des taux d'intérêts, de la fuite des capitaux, de recours fréquent à la planche à billets, de perte de crédibilité au plan international et finalement vers l'incapacité de remboursement.

Les institutions de Bretton Woods reconnaissent que plusieurs pays ont atteint un point d'endettement "insoutenable" –Cf. tableau 6-. Si on n'en est arrivé là, alors les responsabilités doivent être partagées entre, d'une part, les créanciers qui œuvraient à recycler à tous prix leurs pétrodollars dans les années 70 ; et les débiteurs qui ont pour la plupart très mal géré la dette d'autre part. L'objet de l'étude n'est pas de s'étendre sur cette question extrêmement vaste. Retenons simplement que la dette dans nombreux pays africains a servi à financer des dépenses somptueuses, et qu'une bonne partie est retournée dans les banques occidentales.

Par ailleurs, l'annulation de la dette ne date pas d'aujourd'hui. En 1335, le roi d'Angleterre Edouard III a refusé de rembourser la dette que l'Angleterre devait aux banques italiennes. Il en a été également ainsi pour le Mexique en août 1982 et pour la Russie en 1998 (Mankiw, 2001). Depuis une décennie, plusieurs institutions et organisations de société civile réclament l'annulation de la dette des pays en développement. Ce qui est certain, c'est que les objectifs internationaux de développement ne seront atteints que si les créanciers surtout ceux du G8 traitent objectivement et "sérieusement" la question de la dette et de son annulation.

Tableau 6 : Evolution de la dette de l'Afrique de 1996 à 2001

Indicateurs	1996	1997	1998	1999	2000	2001 ¹
Dette totale (milliards de dollars E.U)	340.6	344.1	350.1	290.8	285.1	275.1
Dette totale en pourcentage des exportations de biens et services	293.4	283.9	302.8	226.9	183.4	176.6
Service de la dette (milliards de dollars E.U)	31	33	35.7	27.5	28.0	29.4
Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services	29.3	21.3	30.9	21.4	18.0	18.9

1 Estimations

Source : CEA, Rapport Economique sur l'Afrique, 1999 pour les données de 1996, 1997 et 1998 et le rapport de 2000 pour les autres données.

• **Le NEPAD aura des blocages dans la gestion des ressources mobilisées**

Même si la répartition des ressources mobilisées ne pose pas de problème, ce qui n'est pas évident, leur gestion rencontrera d'énormes difficultés ou des inefficiences. En effet, les maux dont souffre l'Afrique proviennent pour la plupart des comportements de ses élites et cadres intellectuels. La corruption, les pratiques peu orthodoxes de passation et d'attribution des marchés publics, les mauvaises allocations de ressources notamment les surprogrammations de coûts et les doubles emplois qui existent presque partout dans la gestion des projets et programmes, sont léguées de générations en générations. Ce n'est pas évident que ces pratiques puissent disparaître du jour au lendemain et, les hommes et les femmes qui gèrent le NEPAD ne sont pas indemnes de ces "affections contagieuses". La réussite du NEPAD veut et exige que les africains renaissent de nouveau dans leurs pratiques quotidiennes de gestion des affaires publiques.

LES FACTEURS DE MISE EN ŒUVRE ET DE REUSSITE DU NEPAD

A. Stratégies et actions nationales

La mise en œuvre du NEPAD requiert que les populations de chaque pays africain s'approprient l'initiative et œuvrent activement pour la mise en œuvre des stratégies, actions et mesures à définir convenablement dans un cadre donné. Parmi celles-ci, la bonne gouvernance dans la pratique quotidienne des dirigeants et des citoyens, des politiques macroéconomiques saines et performantes, et le développement d'un secteur privé dynamique.

1. La Bonne Gouvernance dans la pratique

Le NEPAD réussira là où plusieurs initiatives de développement n'ont pas pu si les dirigeants et les citoyens des pays africains changent radicalement leur mentalité en adoptant de manière résolue et définitive des comportements favorables au développement. Il s'agira de rompre définitivement avec les anciennes pratiques ruineuses que sont la corruption qui gangrènent tous les secteurs d'activité, l'absentéisme, le népotisme, la violation des droits de l'homme ; des lois et règlements en vigueur, l'impunité, le refus de rendre compte de ses responsabilités, l'insécurité des droits de propriété, le clientélisme politique, l'exclusion sociale, la confiscation du pouvoir, etc.

L'investisseur, qu'il soit national ou étranger, est pragmatique et vise toujours le maximum possible de profit dans les conditions optimales de sécurité et de stabilité. Connaissant bien les pratiques qui ont cours en Afrique, il ne se convaincra d'y investir que si et seulement si les dirigeants africains prennent des mesures hardies visant à créer et à entretenir durablement dans leurs pays et sur tout le continent, un cadre d'ordre et de stabilité politique garant de la cohésion sociale et du développement des activités économiques et sociales.

Apparue il y a une dizaine d'année, la bonne gouvernance est aujourd'hui une condition nécessaire et indispensable qu'imposent les organismes d'appui au développement et les Organisations de la Société Civile -OSC- comme préalable à tout développement.

En effet, la Bonne Gouvernance « désigne les règles, les processus et les comportements qui influent sur l'exercice des pouvoirs au niveau d'un Etat, d'une organisation ou d'une communauté particulièrement du point de vue de l'ouverture, de la participation, de la responsabilité, de l'efficacité et de la cohérence » (Atsain, 2002). Selon la Banque Mondiale, initiatrice du terme en 1989, la « "good governance" doit amener les pays concernés à préparer et à formuler de manière plus efficace leur politique économique, à mieux gérer les affaires publiques, à rendre leurs fonctions publiques plus productives et leurs institutions économiques et sociales plus fiables et transparentes »¹⁸.

Concrètement, ce qu'il faut aux pays africains pour réussir à convaincre les investisseurs, c'est une bonne gouvernance politique, économique et sociale se traduisant par des réformes viables, soutenues et durables au niveau de toutes les composantes de la nation à savoir le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire, les médias, les services publiques, le secteur privé et la société civile. A titre non exhaustif voici les principaux aspects que souhaitent les investisseurs dans les pays africains.

¹⁸ Lettre de conjoncture volume 2, N° 12, décembre 2002, p. 5

- **Bonne Gouvernance et pouvoir exécutif**

Si le pouvoir exécutif qui a les prérogatives absolues de gouverner le pays veut formuler et mettre en œuvre des politiques de développement économique et sociale performantes, instaurer une paix durable garant de la sécurité des personnes et des biens alors, il faut que tous ses actes reposent, entre autres, sur la responsabilité, l'ouverture, l'efficacité et l'efficacités, et la participation.

La responsabilité : chaque institution –personne morale ou physique- assume et exécute ses responsabilités suivant les lois et règlements constitutionnels et rend compte à l'heure du bilan. Elle est passible de récompense ou de sanction le cas échéant et nul ne doit être au-dessus de la loi. Cette responsabilité entraîne un attachement permanent à l'équité, l'éthique, la transparence et l'inclusion.

L'exécutif reconnaît et assure de manière adéquate et permanente ses missions principales et universelles que sont la santé publique et l'éducation à tous les citoyens, la sécurité des personnes et des biens sur toute l'étendue de son territoire.

L'ouverture : elle amène les membres de l'exécutif à pratiquer une communication active à effet réciproque dans un langage accessible et compréhensible par ses partenaires.

L'efficacité et l'efficacités : qu'il s'agisse des ressources ou des actes, les gouvernants devraient avoir une vision optimale de gestion des affaires : ressources-objectifs-résultats- à court, moyen et long terme. Ainsi, les mesures ou actions posées doivent être proportionnées au stade de prise de décision et donner les résultats escomptés et au bon moment.

La participation : elle assure et garantie l'implication et l'adhésion de toutes les OSC dans le processus de la gouvernance et à chaque stade de prise de décision. Ces OSC devraient avoir les capacités, aptitudes et ressources adéquates pour jouer aux côtés des gouvernants un rôle de partenaires actifs à travers un dialogue permanent et constructif. C'est un partenariat de reddition réciproque où les électeurs se reconnaissent à travers leurs élus qui leur inspirent confiance, légitimité, impartialité et transparence.

- **Bonne Gouvernance et pouvoir législatif**

La bonne gouvernance politique exige un pouvoir législatif efficace et transparent, qui légifère en toute indépendance, vote les lois et règlements dans l'intérêt supérieur de la nation, contrôle judicieusement l'action du gouvernement et rend compte de ses actes aux citoyens.

- **Bonne Gouvernance et pouvoir judiciaire**

Au sein d'un pays, le pouvoir judiciaire est le garant du respect des lois et règlements. Pour ce faire, il doit être indépendants, transparent, opérationnel, inamovible le cas échéant et impartial.

Un appareil juridique et judiciaire fait d'hommes intègres, impartiaux, épris d'équité, libres de toutes influences dans l'exercice de leurs fonctions et suffisamment motivés est un signe de confiance pour les investisseurs, un gage pour le respect des droits de propriété et des engagements contractuels, et permet un bon dénouement des différends et contentieux commerciaux et industriels.

Faute d'un appareil judiciaire efficace et transparent, équitable et opérationnel, les établissements financiers qui sont surliquides à des moments donnés dans certains pays, sont suffisamment réticents dans l'octroi de crédits parce que craignant le non recouvrement de ces crédits ou un règlement judiciaire fantaisiste, partisan, lent et complexe.

- **Bonne Gouvernance et médias**

En général, les médias sont les détenteurs du pouvoir de l'information, de l'éducation et de la communication. En conséquence, des médias libres et indépendants, dotés de professionnels motivés et compétents traitant l'information avec toute la rigueur requise par la déontologie sont nécessaires et indispensables pour éduquer, sensibiliser et informer en temps réel les populations d'une part et mettre les gouvernés et gouvernants au même palier d'information d'autre part.

Les médias font et défont l'image de marque d'un pays or cette image fait partie intégrante des éléments de prises de décision de l'investisseur. Malheureusement, l'Afrique est victime d'une colonisation des médias occidentaux qui traitent parfois l'information dans le sens qu'ils veulent.

- **Bonne Gouvernance et services publics**

Les services publics représentent ici, l'ensembles des unités de production publiques et parapubliques rendant des biens et services marchands et non-marchands aux citoyens.

Entre 1960 et 1980, le secteur public a été omniprésent dans bon nombre de pays africains ceci soit pour raisons idéologiques soit pour raisons politiques. Mais malgré les subventions répétées, les crédits et les régulations diverses dont a jouit ce secteur, il n'a été qu'un goulot d'étranglement des finances publiques, avec des effectifs souvent pléthoriques, inefficaces, et démotivés. Il a évincé le secteur privé dans la plupart des cas.

En conséquence, la Bonne Gouvernance exige des réformes viables et complètes de la fonction publique dans les pays africains. Ces réformes devraient porter sur le développement des capacités des agents, la promotion du professionnalisme, le respect du code d'éthique, la mise en œuvre d'une politique salariale motivante, la récompense des agents méritants et la sanction le cas échéant, la mise en place d'indicateurs d'évaluation de la performance des résultats ; seuils ou objectifs assignés, le respect et l'utilisation efficace et efficiente des biens publics. Pourquoi adopter un comportement parcimonieux envers le bien privé et adopter un autre, loin d'être rationnel, devant le bien public qui, en fait, est un bien de tous les citoyens du pays y compris soi-même ? Les Etats africains perdent d'énormes ressources sur l'utilisation des biens publics tels que le téléphone, l'eau, l'électricité etc.

Quant à la corruption répandue dans tous les services publics, certes, elle est un fléau mondial, mais si l'Afrique veut convaincre les investisseurs, ils faut que chaque pays africain prenne des dispositions énergiques pour réduire au maximum possible ce fléau dans le secteur public en y instituant des mécanismes d'obligation de rendre compte.

Par ailleurs, en ce qui concerne la délivrance des agréments, licences et droit d'implantation, la lenteur administrative, le zèle de certains agents dans la bureaucratie, les procédures complexes, etc. sont autant de pratiques qui font fuir les investisseurs.

- **Bonne Gouvernance et secteur privé**

Une bonne gouvernance politique devrait conduire à l'émergence d'un secteur privé dynamique exerçant librement avec respect des lois et règlements en vigueur dans le pays ses activités dans la paix et la stabilité. Par exemple, grâce à la confiance et la crédibilité que les établissements financiers ont à la justice du pays, le secteur privé devrait pouvoir accéder facilement aux crédits surtout les PME et PMI qui sont un véritable créneau porteur d'emploi. Les investissements se font

avec des crédits de long terme qui reposent avant tout sur un environnement macroéconomique dont la prévisibilité s'avère très stable.

- **Bonne Gouvernance et société civile**

La Société civile est considérée comme des partenaires du gouvernement dans la gestion des affaires publiques. Vu sous cet angle, elle a un rôle très important à jouer dans le processus conduisant à la bonne gouvernance politique, économique et sociale.

Dotées de capacités organisationnelles, des compétences requises et des ressources adéquates, les OSC, qui sont plus "collées" à la base et souvent plus écoutées par celle-ci, doivent agir de concert avec les dirigeants pour les aider à mieux répondre aux aspirations et aux attentes de la population. C'est l'approche participative qui devrait être conçue et acceptée par chacune des parties –OSC et gouvernement- comme une obligation redditionnelle réciproque dans la gestion des affaires publiques.

Leur efficacité et leur implication dans les activités de lutte contre la corruption, la pauvreté ; dans le processus électoral, les conseils consultatifs, les commissions audiovisuelles, les systèmes de contrôle de la performance des services publics, etc. s'avèrent très importantes. Le cas échéant, elles peuvent amener –par pressions sociales- le gouvernement à assumer, comme cela se doit, ses responsabilités.

Si ce partenariat est bien entretenu par un dialogue franc et constructif, permanent et bien "huilé", gouvernement et société civile s'entendent souvent sur les griefs et les mécontentements et ceci évitent les affrontements et les conflits. Par ce biais, ce processus de partenariat-participatif conduira progressivement à la décentralisation et la déconcentration du pouvoir central vers les collectivités locales qui disposeront ainsi des compétences et ressources nécessaires pour la prise en charge du développement de leurs localités respectives.

Il faudra donc veiller à ce que ces OSC ne deviennent le tremplin des politiciens et des diplômés sans-emploi opportunistes ou un instrument de manipulation de certaines organisations internationales sous couvert de leurs financements.

Dans le cadre du NEPAD, les investisseurs attendront des indicateurs concrets de la Bonne Gouvernance politique et économique avant de prendre leurs décisions.

2. Des politiques macroéconomiques saines

En Afrique, les politiques économiques -qui ne font pas le plus défaut- se heurtent le plus souvent dans leur mise en œuvre à des pratiques peu orthodoxes et au manque d'instruments adéquats. Par exemple, la politique de privatisation prônée par les institutions de Bretton Woods et mise en œuvre dans nombreux pays africains n'a donné que des résultats mitigés au lieu de relancer l'économie de ces pays.

Dans le cadre du NEPAD, si les Etats africains veulent amorcer et demeurer dans le cercle vertueux de la croissance économique, il faut qu'ils disposent d'un cadre macroéconomique stable, viable et performant se traduisant par :

- **une bonne pratique des politiques monétaires et financières**

Le développement du système financier des pays africains nécessite des réformes profondes devant aboutir à une maîtrise de l'inflation, des taux d'intérêts domestiques, de la masse monétaire ; au

développement des finances locales, nationales et sous-régionales –bonne réglementation de la finance informelle, développement des systèmes financiers décentralisés et des bourses régionales de valeurs mobilières- ; à la diversification des instruments financiers et à l'accès facile aux crédits surtout de long terme aux investisseurs.

- **une bonne pratique des politiques fiscales**

Une administration fiscale –les impôts et la douane- efficace et transparente est signe des finances publiques saines. Le gouvernement ne peut mener à bien les politiques formulées que s'il a les ressources financières requises et en temps opportun. La corruption qui gangrène ce secteur¹⁹ et certaines pratiques qui y ont cours appauvrissent l'Etat et décourage les contribuables qui par ailleurs, pour la plupart, n'ont pas le civisme fiscal.

Le civisme fiscal veut que le contribuable s'acquitte spontanément de ses impôts et taxes à l'échéance. Une bonne culture fiscale amène même le contribuable à se rapprocher de son administration fiscale pour réclamer les impôts dus le cas échéant –cela se fait dans certains pays-. Le contribuable est fier et motivé à payer ses impôts parce qu'il sait que la totalité de ce qu'il paye sert à financer les routes et autres services publics de son pays. Un tel comportement n'existe pas en Afrique, c'est le contraire qu'on observe. Les contribuables font du faux et usage du faux de plusieurs manières : fausses déclarations, corruption des agents du fisc ou évolution dans l'informel. Les Etats africains doivent déployer des mesures appropriées pour réformer leur administration fiscale.

- **une pratique optimale de la gestion budgétaire**

Dans certains Etats comme ceux de l'UEMOA, la gestion des finances publiques connaît une certaine amélioration grâce à la mise en œuvre du Système Intégré de Gestion des Finances Publiques -SIGFIP-. Mais toujours est-il que le processus de Planification, Programmation, Suivi et Evaluation souvent appelé chaîne PPBS souffre d'une meilleure pratique.

C'est un processus de gestion optimale en emploi et en ressources des finances publiques. Si un seul de ses chaînons manque, cela entraîne une inefficience et/ou inefficacité dans la gestion budgétaire.

La planification permet de couvrir l'horizon temporel –court, moyen et long terme- en tenant compte des objectifs de développement économique et social que le pays s'est assigné.

La programmation permet la hiérarchisation des objectifs et l'allocation rationnelle des moyens aux fins à chaque institution ou organisme de l'Etat.

Le suivi permet une exécution conformément aux objectifs ou seuils à atteindre et dans le temps imparti.

L'Evaluation permet de mesurer les réalisations aux objectifs initialement retenus et de porter des corrections ou des jugements nécessaires aux actions menées. Ainsi, la boucle recommence.

Si cette pratique était suffisamment maîtrisée par les institutions habilitées à gérer les finances publiques, les sur-programmations et les doubles emplois enregistrés dans plusieurs projets et programmes seraient évités.

- **l'adoption de nouvelles stratégies d'endettement et de gestion de la dette publique**

Les pays africains peuvent-ils ne plus s'endetter ? sinon, comment s'endetter pour le futur ?

Ces questions non moins banales mais pertinentes, méritent des réflexions assez profondes pour sortir les Etats africains de l'enfer d'endettement chronique.

¹⁹ Rapport 2003 de transparency international.

Plusieurs études ont prouvé que les projets et programmes, adoptés depuis un certain temps par plusieurs pays africains comme politiques sectorielles de développement, représentent une composante essentielle des prêts au développement. Or dans de nombreux cas, ces projets et programmes non seulement ne sont pas productifs –ne génèrent pas de revenus pouvant permettre le remboursement des prêts contractés- mais sont pour la plupart mal gérés : faible taux de consommation, faible implication des bénéficiaires, mauvaise allocation des ressources, absence de suivi-évaluation, sur-programmation des coûts, double emplois, etc.

Les achats de biens et services dans le cadre de ces projets et programmes sont souvent faits à l'extérieur : achat de véhicule 4x4, de services de consultants étrangers, de fournitures et équipements, etc. Au bout du rouleau, la valeur ajoutée à l'économie nationale est faible ou presque nulle. De plus, les charges récurrentes générées par ces projets dépassent parfois les capacités de financement de l'Etat ou des populations bénéficiaires et ces investissements finissent par tomber en ruine dans certains cas.

- **la tenue et le respect des normes internationales de la comptabilité publique et privée**

La comptabilité a des normes et pratiques universelles et joue un rôle crucial dans la vie des entreprises, qu'elles soient privées ou publiques. Pour faciliter les transactions entre pays, ces normes doivent être standardisées, harmonisées, régulièrement tenues et respectées par chaque pays. C'est pourquoi, des efforts doivent être fait par chaque pays pour la mise en œuvre rigoureuse des dispositions du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires - OHADA-.

La tenue d'une comptabilité régulière, reflétant l'image fidèle et sincère des opérations traitées par les entreprises permet à l'administration fiscale de faire une imposition juste et équitable.

3. Le développement du secteur privé

La période de l'Etat entrepreneur étant révolue, il s'agira désormais pour l'Etat de se concentrer sur les secteurs stratégiques tels que la santé, l'éducation, la sécurité, les infrastructures de base et de laisser les activités commerciales et industrielles au secteur privé qui est le plus habilité dans ce domaine. Il revient à l'Etat de créer et d'entretenir un partenariat actif et dynamique avec le secteur privé, de tracer un cadre réglementaire et législatif permettant l'exercice d'une concurrence loyale.

Pour encourager et stimuler le progrès technique, moteur de la croissance économique, l'Etat devrait prendre des dispositions telles qu'une bonne législation sur les brevets, les dégrèvements fiscaux sur les recherches-développement génériques qui ne sont pas brevetables mais générant des externalités profitables à certains secteurs de l'économie nationale et soutenir les branches d'activités génératrices de progrès technique rapide.

Afin de lutter contre l'image "haut risque" qu'ont les investisseurs de l'Afrique, les pays doivent créer des agences d'investissement dynamiques, efficaces, transparentes et parfois agressives. Porte d'entrée du pays aux investisseurs étrangers, elles doivent œuvrer pour véhiculer une image de marque du pays à l'extérieur. Leur efficacité devrait être mesurée par rapport aux investissements mobilisés durant un temps donnée. A cet sujet, les asiatiques ont été très agressifs pour renverser en leur faveur les IDE en direction de l'Amérique latine entre 1980 et 1990.

En 1980, le pourcentage des IDE en direction des pays en développement était de 88.86%, 4.74%, 4.70%, 1.41% et 0.28% respectivement pour les pays de l'Amérique Latine, de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie puis de l'Europe. En 1990, cette tendance a été de 27.26%, 6.79%, 64.30%, 1.46% et 0.18% respectivement pour ces mêmes pays.

L'expérience de guichet unique en cours dans certains pays devrait être poursuivie et renforcée, il faudra dynamiser les chambres de commerce et d'industrie, renforcer les organisations professionnelles notamment les groupements féminins, les micro-projets et encourager l'expansion des activités génératrices de revenus en dotant ces groupements de matériels, équipement et assistante technique nécessaires.

Par ailleurs, le secteur agricole qui représente 24% du PIB de l'Afrique, 40% des recettes d'exportations et 70% des emplois²⁰, mérite des investissements lourds tant de la part de l'Etat "capable et efficace" que des investisseurs privés.

B. Stratégies et actions sous-regionales et continentales

La régionalisation du développement retenue par le NEPAD est pertinente car c'est la meilleure des manières de lever les nombreux obstacles à la libre circulation des personnes, des biens et des services, de permettre l'élargissement des marchés nationaux et de réduire les coûts de transaction. Cette section identifie les différents facteurs pouvant contribuer à la réussite de cet objectif que le NEPAD s'est assigné.

1. L'intégration économique effective

L'Afrique est subdivisée en cinq régions au sein desquelles existent des institutions d'intégration ou d'union –cf. annexe 11- fonctionnant pour le moment de manière non coordonnée les unes avec les autres dans le domaine des échanges commerciaux, de la monnaie et des facteurs de production. Leur configuration est la suivante :

- **Afrique du Nord :** Cette région compte sept pays et sept monnaies différentes et développe ses échanges commerciaux dans le cadre de l'Union du Maghreb Arabe –UMA-.
- **Afrique de l'Ouest :** Elle compte quinze pays dont huit utilisent depuis 1948 le franc de la Communauté Financière en Afrique –CFA- comme monnaie unique, évoluent dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine –UEMOA-, disposent d'une Banque Centrale, d'un Institut Monétaire, possèdent des critères de convergence et d'harmonisation de leurs politiques macroéconomiques et font des efforts pour intensifier leurs échanges intra-communautaires. Quant aux sept autres pays, ils ont chacun leur propre monnaie.

Les quinze pays évoluent au sein de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest –CEDEAO- et possèdent en commun un passeport. Mais des efforts restent à faire pour une réelle libre circulation des personnes et des biens entre ces pays. Des études sont en cours pour qu'à une échéance donnée les quinze pays aient une monnaie unique.

- **Afrique Centrale :** Cette région compte sept pays qui ont en commun le franc de la Coopération Financière en Afrique –CFA-, possèdent trois institutions communes qui sont la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale –CEMAC-, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale –CEEAC- et la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs –CEPLG-.

Ces pays ont une Banque Centrale, des critères de convergence et d'harmonisation de leurs politiques macroéconomiques et monétaires et font des efforts pour la promotion des échanges intra-communautaires.

²⁰ CEA, Rapport annuel 2002

- **Afrique de l'Est :** Elle compte treize pays -dont six enclavés- qui évoluent au sein de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Est –ou en anglais East African Community EAC - et chaque pays a sa propre monnaies. Ils partagent un marché commun avec l'Afrique Australe.
- **l'Afrique Australe :** Cette région compte onze pays avec onze différentes monnaies et quatre organisations sous-régions à savoir l'Union Douanière de l'Afrique Australe –UDAA-, le Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe –COMESA-, la Communauté de Développement de l'Afrique Australe –SADC-, et la Zone d'Echanges Préférentiels –ZEP-.

L'état actuel du continent dans les domaines de l'intégration économique, monétaire et politique prouve le maigre bilan ou à la limite mitigé de ces différentes organisations. Certes, certaines d'entre elles telles que l'UEMOA, la CEMAC, COMESA, etc. font des progrès mais leurs acquis demeurent fragiles et appellent des consolidations.

Après quatre décennies, s'agira-t-il de continuer avec la stratégie d'intégration du haut vers le bas "le top down" –qui cherche à unir de gré ou de force les 53 Etats africains sans consultation de leur peuple pour l'adhésion à l'union- ou faut-il intégrer en partant des micro-regroupements que sont les unions sous-régionales vers le sommet ? A l'heure actuelle, il est nécessaire et indispensable de procéder à une revue profonde des stratégies d'intégration en Afrique. par exemple, n'adhère à l'Union Européenne qui veut et aucun Etat n'est contraint d'y adhérer.

Ainsi, au plan monétaire, il est vivement indiqué la création, à une échéance donnée, d'une monnaie unique entre les pays d'une même région en procédant à la fusion puis à la disparition progressive de celles qui ont cours actuellement. Ceci exige l'élaboration, la mise en œuvre et le respect d'un tableau de bord des critères de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre et par ces pays -cf. annexe 12 pour le cas de l'UEMOA-.

L'Afrique compte 53 pays et 40 différentes monnaies dont certaines sont relativement fortes et d'autres très faibles –cf. annexe 13 sur monnaies et régimes politiques en Afrique-. A quoi bon de s'accrocher à une monnaie si elle ne peut soutenir l'économie nationale et surtout si le pays est enclavé et trop étroit ?

En effet, l'émission monétaire rend vulnérable beaucoup d'économies en Afrique de part les distorsions que créent ces monnaies qui sont pour la plupart très surévaluées. Or quand une monnaie est surévaluée comme ce fût le cas du franc CFA avant sa dévaluation en janvier 1994, elle entraîne le manque de compétitivité des produits échangeables, diminue le taux d'utilisation des capacités de production dans certains secteurs, augmente la volatilité des capitaux et imposent aux autorités monétaires un certain nombre de restrictions sur les importations et sur les réserves en devises.

Pour renforcer les échanges intra-africains qui sont très faibles –11.6% pour les exportations et 9.2% pour les importations en 1999 entre pays africains²¹-, les réformes devraient permettre d'harmoniser les droits de porte entre pays du même espace économique et ainsi, les personnes, les biens et les services pourront circuler librement et "réellement" entre ces pays. Par ailleurs, sachant que le budget de bon nombre de ces pays est essentiellement fiscal, des dispositions de compensation seront prévues par les institutions d'intégration.

Pour diverses raisons, les africains affrontent les marchés du Nord en rangs dispersés. Par exemple, si un pays refuse de vendre sa production, comme ce fut le cas de la Côte d'Ivoire pour son cacao à un moment donné ; pour une raison de baisse drastique des cours par les acheteurs du Nord, que peuvent les institutions d'intégration à ce pays et quel sera le comportement des autres producteurs

²¹ CEA, (2001) Compendium des statistiques du commerce intra-africain et des échanges extérieurs de l'Afrique.

africains ? A ce genre de situation, aucun mécanisme de compensation ni de soutien n'existe. Chaque pays, ayant ses problèmes internes à gérer, opte pour la stratégie qui l'arrange au détriment des intérêts de la communauté.

En ce qui concerne l'intégration politique et juridique, à l'instar de l'Union Européenne, l'Afrique devrait disposer d'un parlement, d'une cour commune de justice, d'une armée forte, puissante et très disciplinée disposant d'une souveraineté incontestable. Ces institutions, devront avoir des mécanismes et moyens d'intervention assez puissants et opérationnels pour venir en aide efficacement et le plus rapidement possible au règlement des problèmes internes des pays membres. Ceci faciliterait plus leur adhésion à la réalisation des objectifs communautaires.

Au total, une intégration économique, monétaire et politique en Afrique devrait permettre de disposer entre ses cinq régions d'espaces optimaux permettant aux investissements de générer de grandes valeurs ajoutées. Ainsi, l'étranglement et l'enclavement des économies nationales seront supprimés puis ces économies seront élevées au-dessus de la production de subsistance –du côté de la demande globale- et au-delà de la frontière des possibilités de production –du côté de l'offre globale- et les coûts de transactions réduits au minimum possibles.

C'est un processus de long terme à différentes étapes à respecter. Les experts de l'intégration s'y connaissent bien. L'Euro qui est en circulation aujourd'hui dans les pays de l'Union Européenne doit sa genèse à la Communauté du Charbon et de l'Acier créée par cinq pays en 1957.

Il serait utopique de créer à l'heure actuelle une banque centrale africaine ou un institut monétaire africain sans passer par les étapes incontournables que sont les convergences et les harmonisations au niveau de chaque sous-région.

2. La gestion effective des conflits

La fin des conflits dans certains pays africains n'est pas pour demain. Cette réalité amère veut qu'on analyse en profondeur les enjeux, les tenants et les aboutissants des conflits sur le continent. Les responsabilités doivent être situées d'une part entre les africains eux-mêmes et, entre les africains et ceux qui trouvent leurs intérêts quand l'Afrique est en guerre d'autre part.

En effet, c'est une véritable mafia internationale soutenue par les multinationales productrices d'armes légères et lourdes et les grosses compagnies bénéficiaires des rentes pétrolifères et diamantaires sur le continent²². Que deviendraient ces compagnies et leurs travailleurs si l'Afrique prenait la gestion de ses ressources en main et si la guerre prenait définitivement fin sur le continent ? Comme le montre l'annexe 7 bis, l'industrie de l'armement fait également fonctionner certaines économies.

Pourquoi et comment le Tchad, la Somalie, l'Ethiopie, l'Erythrée, le Rwanda, le Congo, la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, les Comores, le Madagascar, le Liberia, l'Angola, la Sierra Leone, le Soudan etc. ont fait la guerre ? Pourquoi les coups d'Etat continuent en Afrique ?

Certains dirigeants et certains réseaux bien alimentés savent les causes profondes de ces conflits et sont capables –grâce à une volonté déterminée – d'y remédier un jour. Si François PERROUX

²² cf. www.un.int/canada/français.html rapport de l'ONU sur le trafic d'armes vers l'Angola, réalisé par des experts canadiens et le site www.oneworld.org/globalwitness un site de l'organisation britannique Global witness qui publie des dossiers sur les conflits, les ressources naturelles et la corruption. Voir par exemple le dossier sur le Cambodge, l'Angola et la Sierra Leone. Le site www.rfi.fr en dit également long sur le dossier ELF dont le procès est en cours en ce moment.

évoque la volonté politique comme condition de préséance et de concomitance à tout développement, c'est à ces questions qu'il fait allusion dans les pays sous-développés.

Nulle part au monde, aucun développement ne peut se faire dans la guerre qui ne fait que détruire tout ce qui a été construit à prix de sacrifices pendant des années et chasser les investisseurs. A cause de ces conflits et pour d'autres raisons, la part des IDE en direction de l'Afrique a chuté de 25% en 1970 à 5% en 2000.

En Afrique, quelles sont les institutions habilitées à gérer les conflits et de quels moyens disposent-elles ? L'Union Africaine, la plus haute institution commune du continent n'a pratiquement pas d'influence ou de pouvoir de persuasion sur certains Etats. Elle ne fonctionne que sur de "maigres" ressources et tend la main à l'extérieur car les Etats ne payent pas leurs contributions et certains ne s'en soucient guère.

Ceux qui désirent investir dans les télécommunications, dans les bâtiments, dans l'informatique, dans l'éducation, dans les établissements financiers, dans le transport, etc., qui sont des secteurs très porteurs et non encore saturés en Afrique, attendent la fin des conflits pour s'y installer. Le sous-comité chargé de la paix et de la sécurité installé dans le cadre du NEPAD doit les convaincre par des faits concrets et dans une échéance donnée.

3. Un partenariat mondial équitable

Un partenariat équitable dans les transactions internationales est un atout capital mais aussi un véritable combat à mener pour sortir l'Afrique de la périphérie négative du monde. En conséquence, dans le cadre du NEPAD, les pays africains doivent changer de stratégies en matières de coopération internationale, des affaires étrangères et d'échanges commerciaux envers leurs partenaires ou groupes de partenaires.

L'Afrique a d'énormes ressources et potentialités qui sont indispensables aux pays développés (NEPAD, § 9 et 10). Dans cette jungle où c'est la loi du plus fort qui règne, les africains doivent se réorganiser et ne plus se laisser dissuader ou manipuler. Ainsi, en matière de coopération, les relations du genre "sommet France-Afrique" n'ont pas de sens car la France en tant que membre de l'Union Européenne ne peut entretenir isolement de relations avec l'Afrique en tant que continent comprenant 53 pays. C'est ridiculisant et méprisant que 53 Chefs d'Etats aillent s'asseoir devant un seul Chef d'Etat pour négocier quoi que ce soit. Cette époque est révolue.

Pour le futur, les conventions ou accords de coopération ou d'échanges commerciaux devront être élaborés et votés sur des bases transparentes et équitables procurant des avantages mutuels et des obligations réciproques pour chaque partenaire. Si tel n'est pas le cas, il faut que les africains, soudés en bloc indissociable, sachent dire non et soutenir leur position jusqu'au bout.

En matière de transactions internationales, les pays africains doivent reconnaître que leurs interventions en rangs dispersés ou des négociations clandestines de certains visant à satisfaire leurs intérêts propres émiettent leurs efforts de négociation et contribuent à l'effondrement des cours de leurs produits. En conséquence, ils seront forts dans les négociations et les prises de décision dans les institutions internationales notamment l'OMC, l'ONUDI, la CNUCED, lorsqu'ils feront front commun à travers leurs institutions d'intégration. Ce seront des comportements du genre, soutenus dans le temps, qui pourraient faire rétablir la balance entre l'Afrique et les pays développés.

Conclusion

Que retenir sur les facteurs d'échec et de réussite de la mise en œuvre de cette nouvelle initiative africaine qu'est le NEPAD et qui vient de naître ?

Le New Partnership for Africa's Development –NEPAD- identifie les causes et les conséquences majeures du sous-développement et de la marginalisation de l'Afrique, reconnaît les conditions préalables à tout développement et prône une accumulation massive du capital physique et du capital humain pour faire décoller le continent.

Il impose un nouveau partenariat entre l'Afrique et le monde développé ; partenariat au sein duquel l'Afrique devra formuler et mettre en œuvre des politiques appropriées de son choix, assurer la paix et la sécurité des personnes, des biens et des transactions puis réussir la bonne gouvernance conformément aux normes mondiales ; et de leur côté, les pays développés devront apporter plus de ressources à travers l'aide, l'allègement de la dette, le commerce, les investissements et respecter les intérêts et obligations réciproques.

Mais, à l'étape actuelle de son évolution, l'initiative ne fait aucune appropriation par les dirigeants africains de façon unanime encore moins par les populations à la base ; il ne présente pas un dossier technique bancable, réaliste et réalisable et il est très peu probable que les ressources attendues des pays développés soient obtenues et que ceux-ci, plus forts que l'Afrique, respectent les engagements du partenariat. Par conséquent, le NEPAD mérite des études très approfondies et affinées pour qu'il soit un véritable plan de développement économique et social des pays africains qui sont contraints de renaître dans leur volonté d'agir.

Après quarante ans de discours, de déclarations d'intentions, d'évolution en rangs dispersés, de conflits de tout genre, de mise en œuvre des PAS et du financement du développement par le binôme aide-crédit, l'expérience n'a pas été concluante. A travers cette nouvelle initiative affichée à la face du monde, les africains doivent prouver leur capacité de réaliser le "miracle africain" sinon, ils refuseront une fois de plus le développement et continueront leurs chemins dans la descente aux enfers.

Quant aux pays développés qui font régner leur suprématie sur les autres, s'ils reconnaissent que des pandémies comme le VIH/SIDA n'ont pas de frontières et que certains crimes meurtriers se répandent malheureusement dans le monde, alors ils ont intérêt à **respecter les engagements** pris individuellement et collectivement dans le cadre des objectifs internationaux de développement. A ce sujet, Nelson Mandela reconnaît que la sécurité des uns n'est que l'insécurité de tous.

Recommandations

La pauvreté extrême qui meurtrit les populations, les pandémies qui déciment des millions de vies humaines, la corruption qui gangrène tous les secteurs d'activité, la fuite permanente des capitaux, la démographie explosive et anarchique, l'enclavement et l'exiguïté des marchés nationaux, les conflits de toutes sortes et fréquents, les mépris que connaît l'Afrique dans l'arène internationale, etc. ne connaîtront un début de solution voire une éradication que, si et seulement si, les quelques recommandations ci-après deviennent des réalités tangibles dans les pays africains et dans une échéance donnée:

a. Recommandations primordiales

Respectueusement, l'étude invite les dirigeants africains à :

- i) rapatrier et domicilier tous leurs avoirs dans les banques africaines : c'est le plus grand remède à la paix, la stabilité et leurs corollaires sur le continent ;
- ii) inscrire leurs enfants dans les écoles et universités africaines : c'est le plus grand remède à l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation en Afrique ;
- iii) consommer les produits africains : c'est le plus grand remède à l'augmentation de la production donc de la croissance en Afrique.

A côté de ces recommandations, il existe une multitude d'autres que l'on pourrait mentionner. Mais, si déjà ces trois étaient effectivement mises en œuvre, elles devraient conduire systématiquement au changement des structures mentales et sociales, amener les citoyens à avoir des comportements propices au développement et les pays du Nord à changer de stratégies envers l'Afrique.

b. Recommandations secondaires

Elles sont nombreuses et varient selon les spécificités de chaque pays et de chaque région en Afrique. Mais les plus importantes, et vraisemblablement communes, sont les suivantes :

- iv) l'obligation de rendre compte des responsabilités assumées quelque soit l'institution et le niveau de responsabilité : c'est un remède pour la transparence et la rationalisation dans la gestion des affaires publiques ;
- v) l'instauration d'un système judiciaire efficace, transparent et équitable : c'est un remède à l'impunité, à la corruption, au rétablissement de la confiance aux investisseurs et à la bonne exécution des contrats commerciaux et industriels ;
- vi) la création, à une échéance donnée, d'une union monétaire, économique et politique dans chacune des cinq régions de l'Afrique : c'est un remède au développement régional et continental ;
- vii) l'obtention -par des pressions fortes le cas échéant- des places requises à l'Afrique selon le principe "un pays une voix" dans les institutions internationales –OMS, OMC, FAO, CNUCED, ONU, ONUDI, etc. Pour ce faire, l'argument de déficience en ressources humaines devra être combattu : c'est un remède contre la marginalisation de l'Afrique.

c. Recommandations spécifiques pour le comité de mise en œuvre

Une cour à l'aveuglette aux capitaux et aux investisseurs étrangers ne fera qu'accroître l'hémorragie dans laquelle baignent les économies africaines. De plus, le développement étant devenu plus une concurrence entre pays, il ne s'agira pas de compter sur les autres mais plutôt de centrer les stratégies sur le renforcement de la coopération Sud/Sud et d'amener les africains à prendre effectivement leur destin en mains. C'est pourquoi, le comité de mise en œuvre devrait :

- viii) Revoir les stratégies de mobilisation des investissements directs étrangers et les modalités pratiques de leur financement ;
- ix) trouver des modalités opérationnelles de fonctionnement du sous-comité chargé de la paix et de la sécurité dont la mission est extrêmement délicate ;
- x) mobiliser et avoir le soutien de tous les peuples africains afin de réussir cette noble et glorieuse mission assignée au comité.

SIGLES ET ABREVIATIONS

APD	Aide Publique au Développement
ASS	Afrique au Sud du Sahara
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque Mondiale
CEA	Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
DSRP	Document de Stratégies pour la Réduction de la Pauvreté
FAO	Fonds des Nations pour l'Alimentation et l'Agriculture
FMI	Fonds monétaire international
HCCI	Haut Conseil de la Coopération Internationale
IDE	Investissement Direct Etranger
IDH	Indicateur du Développement Humain
IPF	Indicateur de la Participation de la Femme
IPH	Indicateur de la Pauvreté Humaine
NEPAD	New Partnership for Africa's Development
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OSC	Organisation de Société Civile
OUA	Organisation de l'Unité Africaine
PAL	Plan d'Action de Lagos
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Industrie
PNB	Produit National Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTÉ	Pays Pauvre Très Endettés
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages

- Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, Bureau de l'Afrique Centrale, (2002), Le NEPAD et les enjeux du développement en Afrique, Maisonneuve et Larose, Paris.
- CORDELLIER S., DIDOT B., NETTER S., (2002), L'état du monde : Annuaire économique et géopolitique 2003, la Découverte et Syros, Paris.
- MANKIWI N.G., (2001), Macroéconomie, Deboeck Université, Paris.
- ROMER P., (1986), Increasing Returns and Long-Run Growth, Journal of Political Economy, Vol. 94, N° 5, September-October, pp.1002-1037.
- STIGLITZ J. E., (2002), La grande désillusion, Fayard.

Publications et notes de cours GPE(en italiques)

- AGBAKOU C. F. R., (2002), Relance de l'emploi sur le marché du travail urbain ivoirien, GPE, Abidjan.
- ATSAIN A., (2002), *Réflexions sur les fondements économiques de la bonne gouvernance*, GPE, Abidjan.
- Commission Economique pour l'Afrique -CEA-, (1999), Rapport Economique sur l'Afrique, Addis-Abeba.
- Commission Economique pour l'Afrique -CEA-, (2001), Compendium des statistiques du commerce intra-africain et des échanges extérieurs de l'Afrique, Addis-Abeba.
- Commission Economique pour l'Afrique -CEA-, (2002), Les implications du NEPAD pour les dirigeants africains, Addis-Abeba.
- Commission Economique pour l'Afrique -CEA-, (2002), Rapport Economique sur l'Afrique, Addis-Abeba.
- Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement -CNUCED-, (2002), Manuel de Statistiques, Genève.
- DRISROLL D. (1988), Qu'est-ce que le FMI ?, Washington, D.C.
- Haut Conseil de la Coopération Internationale -HCCI-, (2002), les priorités de la coopération pour l'Afrique subsaharienne et le NEPAD, Paris.
- KASSE M., (2002), *Le NEPAD : acte fondateur de la renaissance africaine*, GPE, Abidjan.
- KASSOUM Z., (2002), *Ajustement, croissance et développement en Afrique au Sud du Sahara*, GPE, Abidjan.
- MAHIEU F. R., (2002), *Le développement soutenable*, GPE, Abidjan.
- Programme des Nations Unies pour le Développement -PNUD-, (2002), Rapport Mondial sur le Développement Humain, Genève.
- TANDON Y., (2002), NEPAD and Foreign Direct Investments (FDIS) : Symmetries and contradictions, paper presented at the African Scholars' Forum on the NEPAD, Nairobi, April 2002.
- TANGUIANO F. S., (2000), Rapport de stage de fin de formation en gestion de la politique économique, GPE, Abidjan.
- The World Bank, (1994), Adjustment in Africa: reforms, Results and the Road Ahead, Washington, D.C.

Sources électroniques

- www.gouv.sn/politiques/nepad.html: le NEPAD expliqué
- www.hcci.gouv.fr/participer/15_priorites_afrique/contrib_form15.html: l'évolution économique de l'Afrique en 2002 au regard du NEPAD.
- www.nepad.com: et www.nepad.net : les sites du NEPAD
- www.oneworld.org/globalwitness: site de l'organisation britannique Global Witness qui publie des dossiers sur les conflits, les ressources naturelles et la corruption.
- www.rfi.fr: dossier procès ELF.
- www.un.int/Canada/français.html: rapport de l'ONU sur le trafic d'armes vers l'Angola.
- www.google.net: recherches sur l'investissement, la croissance, le développement et la dette.